



**Rapport d'activité**  
2009

# Rapport d'activité

## 2009

- 02 Profil
- 04 Comité de direction
- 05 Message du président
- 06 Une nouvelle idée de l'autoroute
- 10 Faits marquants

### 12 Financer

- 14 Performances économiques
- 16 Péage

### 18 Construire

- 20 Le métier de créateur d'autoroutes
- 22 Nouvelles infrastructures
- 26 Modernisation des réseaux en service

### 28 Exploiter

- 30 Des équipes et une organisation dédiées à la sécurité
- 34 Assurer la sécurité des collaborateurs
- 35 Un employeur responsable
- 38 Maintenir notre réseau
  - Maîtriser les impacts environnementaux
- 40 Fluidifier le péage
  - Accompagner et accueillir nos clients
- 42 Diffuser nos savoir-faire

### 44 Améliorer

- 46 Déployer les meilleurs standards environnementaux
- 48 Accroître la sécurité
- 49 Optimiser le péage
- 50 Développer le service autoroutier

### 52 Reporting environnemental et social

- 54 Indicateurs environnementaux
- 55 Indicateurs sociaux

### **Premier** opérateur autoroutier en Europe

**Avec un réseau de 4 384 km**, VINCI Autoroutes est le premier opérateur autoroutier en Europe. Les réseaux de ses quatre sociétés concessionnaires – ASF, Cofiroute, Escota et Arcour – couvrent la moitié sud et l'ouest de la France, soit plus de la moitié du réseau concédé national. Mettant sa performance d'entreprise au service de sa mission d'utilité publique, VINCI Autoroutes agit pour rendre l'autoroute plus sûre, plus respectueuse de l'environnement et plus conviviale. Ses investissements dans la construction de sections nouvelles, l'élargissement de sections anciennes et la requalification environnementale de l'ensemble de ses réseaux dans le cadre du « Paquet vert autoroutier » en font l'un des principaux maîtres d'ouvrage français.

**4 299 km**

d'autoroutes en service  
au 31 décembre 2009

**85 km**

d'autoroutes  
en construction  
ou en projet

**281**

aires de repos

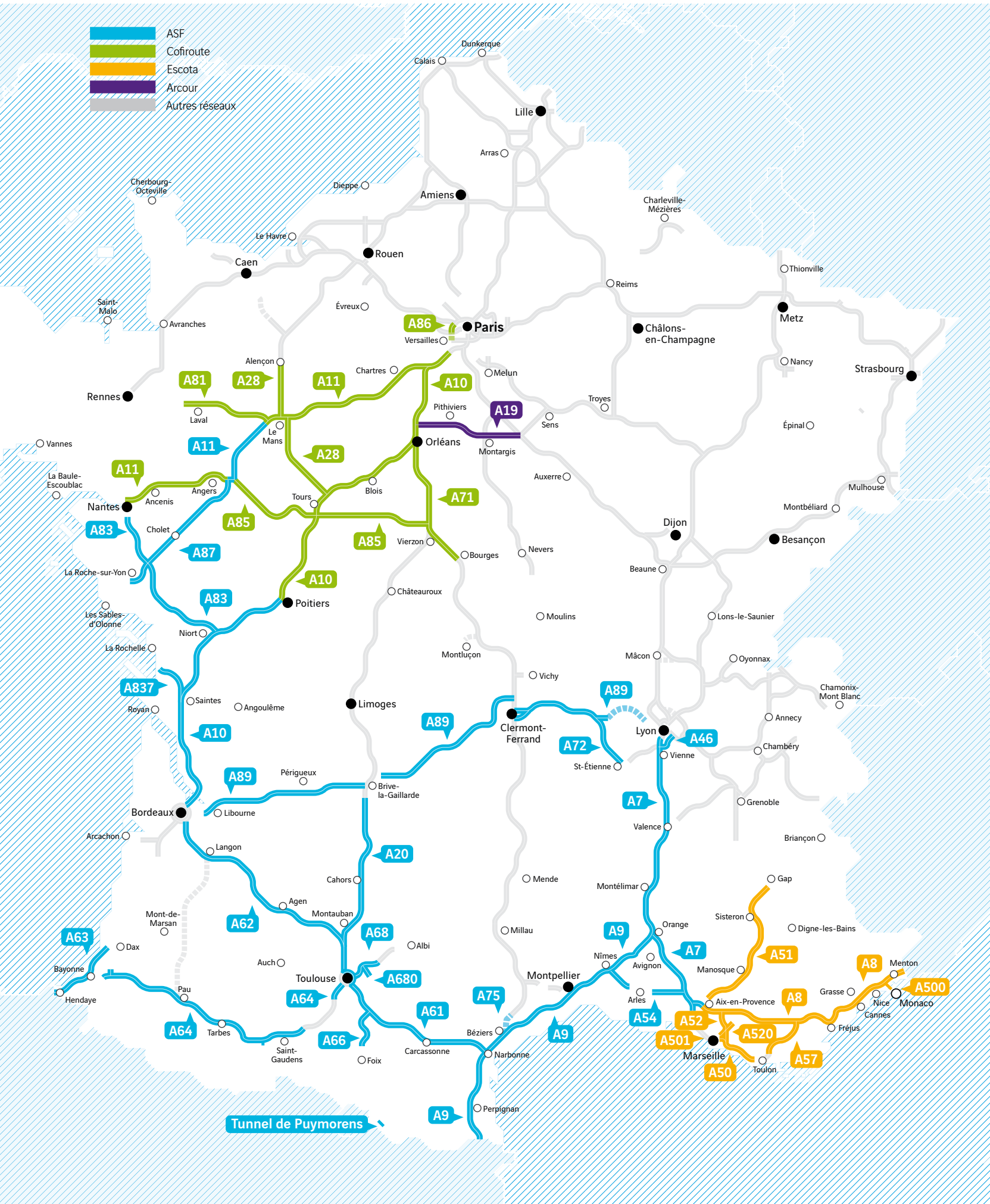
**171**

aires de services

**7 873**

salariés en CDI  
au 31 décembre 2009

- ASF
- Cofiroute
- Escota
- Arcour
- Autres réseaux





# Comité de direction

## Comité de direction VINCI Autoroutes

1		
2	3	4
5	6	7
8	9	

- 1 - Pierre Coppey, président de VINCI Autoroutes
- 2 - Philippe-Emmanuel Daussy, président-directeur général d'Escota
- 3 - Sébastien Fraisse, directeur général adjoint exploitation d'ASF
- 4 - Arnaud Grison, directeur général de Cofiroute
- 5 - Pierre Duprat, directeur de la communication
- 6 - Erik Leleu, directeur des ressources humaines
- 7 - Patrick Paris, directeur financier
- 8 - Olivier Alamo, directeur du marketing
- 9 - Jérôme Lejeune, directeur des systèmes



# Message du président

2009 restera comme une année fondatrice pour VINCI Autoroutes, avec l'affirmation de sa stratégie dans les domaines de l'environnement et des services, partagée par ses quatre sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota et Arcour.

## **La dynamique de développement de VINCI Autoroutes prend appui sur des performances solides.**

En dépit de la crise et d'une chute sans précédent du trafic des poids lourds (- 10%), notre chiffre d'affaires a continué à progresser, grâce à la reprise du trafic des véhicules légers et à la mise en service de sections nouvelles. Nos efforts d'amélioration de la productivité, notamment par l'automatisation du péage, se sont traduits par une nouvelle progression de notre marge opérationnelle, sans remise en cause de notre pacte social. Notre capacité d'autofinancement élevée nous a permis de maîtriser notre endettement net, qui s'élevait à 14 milliards d'euros en fin d'année, tout en investissant près d'un milliard d'euros dans l'extension et la modernisation de nos réseaux. En mettant en service l'A19 et la première section du Duplex A86 en Île-de-France, en construisant le prolongement de l'A89 vers Lyon, en lançant les travaux d'aménagement de l'A63 ou encore en achevant la rénovation d'une dizaine de tunnels de l'A8, VINCI Autoroutes a poursuivi un programme de construction qui en fait l'un des principaux maîtres d'ouvrage français de la période actuelle.

## **La performance de notre modèle nous permet aussi d'investir massivement dans le « Paquet vert autoroutier »,**

qui signe à la fois le renouveau de nos relations contractuelles avec l'Etat et l'inscription de l'autoroute dans le champ du Grenelle de l'Environnement. Nous allons consacrer 750 millions d'euros en trois ans à la requalification environnementale de nos réseaux, en contrepartie de l'allongement d'un an de la durée de nos contrats de concession. Prolongeant la démarche d'éco-autoroute déployée lors de la construction de sections nouvelles, nous allons lancer sur toutes les sections existantes un ensemble de travaux qui vont élever leurs standards environnementaux, qu'il s'agisse de préserver la ressource en eau, de favoriser la biodiversité, de protéger les riverains contre le bruit, de rénover l'ensemble de nos aires ou de développer le télépéage sans arrêt, qui fluidifie le trafic et réduit les émissions de CO<sub>2</sub>.

## **C'est aussi en prenant l'initiative dans le domaine des services**

que nous ferons progresser l'autoroute. Développer l'autoroute du service est un engagement que nous prenons vis-à-vis de nos clients. C'est le sens de la Charte VINCI Autoroutes, que nous avons lancée en 2009. Elle est la garantie d'une même qualité de service sur les 4 300 km des réseaux ASF, Cofiroute, Escota et Arcour. Pour nos 8 000 collaborateurs, elle est aussi une incitation à agir au quotidien pour mieux informer, mieux accompagner, mieux accueillir nos clients. C'est ce que nous ferons en lançant en 2010 une nouvelle génération de services qui donneront tout son sens à la marque VINCI Autoroutes.

## **Pour VINCI Autoroutes, la performance économique n'est pas une fin en soi.**

Elle est un levier pour investir à long terme dans la modernisation du réseau autoroutier français. Elle crée des marges de manœuvre pour développer de nouveaux projets, de nouveaux équipements, de nouveaux services qui rendront l'autoroute plus sûre, plus respectueuse de l'environnement, plus proche de ses clients. C'est en l'abordant avec cet esprit de développement partagé que nous exercerons pleinement notre métier de concessionnaire autoroutier, délégataire de la mission de service public que nous a confiée la collectivité.

**Pierre Coppey**

## Une nouvelle idée de l'autoroute

Notre ambition est d'agir au quotidien pour rendre l'autoroute plus sûre, plus respectueuse de l'environnement et plus conviviale. C'est notre vision de l'éco-autoroute. Elle se décline dans des principes d'action et des objectifs qui fédèrent nos équipes, structurent notre projet d'entreprise et jalonnent notre démarche de progrès.

La mise en œuvre de cette politique s'inscrit dans le prolongement de la Charte d'engagements de services déployée en 2009 sur l'ensemble de nos réseaux.

### L'autoroute de la Sécurité

Notre première mission est d'offrir à nos clients les meilleures conditions de sécurité et de fluidité sur nos autoroutes. Notre engagement est de mobiliser tous les moyens nécessaires pour leur garantir une infrastructure sûre, et de veiller à leur sécurité 24 heures sur 24 en tout point de nos réseaux. C'est aussi par la prévention et l'innovation que nous améliorerons la sécurité de nos clients et celle de nos collaborateurs.

#### Nos principes d'action et objectifs de progrès

##### Pour nos clients

- \_ Maintenir en permanence l'infrastructure autoroutière dans le meilleur état de fonctionnement, et réaliser tous les aménagements et équipements utiles pour améliorer sa sûreté.

- \_ Mobiliser nos équipes et déployer nos organisations, nos procédures et nos outils d'exploitation avec pour objectif constant et prioritaire d'assurer la sécurité de nos clients tout au long de leur voyage sur nos réseaux.

- \_ Utiliser les nouvelles technologies pour produire et diffuser une information plus précise et plus rapide, en optimisant les médias existants (radio, panneaux à messages variables) et en développant de nouveaux outils permettant notamment d'enrichir l'information transmise aux clients en situation de mobilité.

- \_ Poursuivre et intensifier nos actions de prévention et de sensibilisation, en collaboration avec les acteurs publics de la sécurité routière, les professionnels du transport et les filières de formation, afin de rendre l'autoroute plus sûre pour ses clients tout en renforçant la sécurité des personnels intervenant sur les réseaux.

- \_ Proposer et expérimenter, en coordination avec nos partenaires publics, des dispositifs qui optimisent la sécurité sur nos réseaux (régulation de la vitesse en fonction du trafic, bande d'arrêt d'urgence continue...).

##### Pour nos collaborateurs

- \_ Mettre tout en œuvre pour atteindre l'objectif du zéro accident.

- \_ Organiser chaque semaine des quarts d'heure prévention-sécurité dans l'ensemble des entités opérationnelles, pour que tous les collaborateurs échangent sur la prévention des accidents du travail et les bonnes pratiques à mettre en œuvre.

- \_ Réaliser régulièrement des visites de prévention dans les unités opérationnelles, afin d'analyser les situations de travail.

- \_ Intégrer l'évaluation et la maîtrise des risques dans tous les projets, suivre et analyser systématiquement les situations dangereuses (accidents, incidents et presque-accidents).

- \_ Offrir à chaque collaborateur la formation indispensable à l'exercice de ses missions, et veiller à ce que chacun dispose des qualifications nécessaires.

- \_ Prévenir le risque routier dans le cadre des déplacements professionnels comme des trajets domicile-travail.

- \_ Développer la même politique vis-à-vis des entreprises intervenant sur nos chantiers de construction.

## SÉCURITÉ, CONVIVIALITÉ, ENVIRONNEMENT

### Nous nous engageons...

... à **vous informer** en temps réel des conditions de circulation sur nos autoroutes - prévisions de trafic, perturbations ponctuelles, chantiers, temps de parcours vers les principales destinations - sur notre site Internet, notre radio 107.7 et nos panneaux lumineux.

... à **limiter les travaux** pendant les périodes de fort trafic et à mettre en œuvre des solutions innovantes et respectueuses de l'environnement pour améliorer la **fluidité**.

... à vous faire **gagner du temps** dans nos gares de péage équipées de télépéage et à réserver à nos abonnés au moins une voie dans toutes nos grandes barrières.

... à **veiller sur vous 24 h/24** et, en cas d'arrêt forcé, à vous assister dans les 30 minutes, après votre appel depuis une borne orange.

... à **faciliter votre passage au péage**, quel que soit votre moyen de paiement, grâce à nos équipes de receveurs et téléopérateurs disponibles 24 h/24.

... à **vous garantir toute l'année les meilleures conditions de déplacement** : un revêtement confortable et sûr, une signalisation bien visible.

... à **vous accueillir sur des aires confortables**, propres, conviviales, équipées de points de collecte vous permettant de trier vos déchets.

Nos équipes vous accueillent et vous accompagnent sur nos autoroutes dans un cadre convivial, respectueux de l'environnement et propice à une conduite en toute sécurité.

**... à vous d'adopter la conduite qui va avec !**





# Vision



## L'autoroute de l'Environnement

Notre ambition est de faire de l'autoroute l'alliée de l'environnement. Au-delà des importants investissements environnementaux dans les nouvelles infrastructures, notre engagement est d'améliorer le bilan écologique de l'ensemble de nos réseaux, en particulier sur les sections les plus anciennes. Plus généralement, notre objectif est d'intégrer la dimension environnementale, au même titre que la sécurité, dans l'ensemble de nos projets, processus et activités, en analysant systématiquement nos impacts et en recherchant les moyens de les réduire.

### Nos principes d'action et objectifs de progrès

- \_ Lors de la construction de nouveaux ouvrages, déployer tous les moyens utiles, au-delà des contraintes réglementaires si nécessaire, pour intégrer l'infrastructure dans son environnement, préserver la ressource en eau et la biodiversité, protéger les riverains contre le bruit, dans le respect des territoires et de leur patrimoine naturel.
- \_ Associer systématiquement les associations de protection de la nature à la mise en œuvre des projets autoroutiers, notamment pour optimiser le choix et l'implantation des aménagements environnementaux, la gestion environnementale des chantiers puis, tout au long du cycle de vie de l'infrastructure, les programmes de préservation de la biodiversité et de valorisation du patrimoine naturel aux abords de l'autoroute.
- \_ Améliorer la protection de la ressource en eau sur l'ensemble de nos réseaux en aménageant ou réaménageant plus de 200 sites en trois ans.
- \_ Mieux protéger les riverains de l'autoroute contre le bruit en améliorant l'isolation phonique de plus de 1 000 logements et habitations en trois ans, en réalisant des protections à la source et en mettant

en œuvre au niveau des agglomérations des revêtements qui limitent le bruit de roulement pneus/chaussée.

- \_ Mieux préserver la biodiversité en identifiant les points de conflit entre les continuités naturelles (trame verte, trame bleue) et les infrastructures routières, et en réalisant les aménagements nécessaires.

- \_ Mieux protéger le milieu naturel contre l'incendie dans les régions fortement exposées à ce risque.

- \_ Éco-rénover en trois ans 90% des aires de repos et de services de nos réseaux (aménagement paysagers, installation de stations d'épuration avec filtration par roseaux, généralisation de la collecte sélective des déchets).

- \_ Contribuer à la réduction des consommations de carburant et des émissions de CO<sub>2</sub> de nos clients en développant le télépéage sans arrêt (30 km/h) et en créant des parkings de covoiturage à proximité des agglomérations desservies par l'autoroute.

- \_ Quantifier chaque année les émissions de gaz à effet de serre générées par nos propres activités et améliorer notre bilan CO<sub>2</sub> en déployant un plan d'actions sur trois axes : consommation énergétique, entretien de l'infrastructure, politique de déplacement de nos collaborateurs.

- \_ Développer les conseils et outils d'éco-responsabilisation de nos clients (incitation à l'éco-conduite, éco-comparateur sur Internet, facture de télépéage intégrant le calcul des émissions de CO<sub>2</sub>...), et les sensibiliser à la protection du patrimoine naturel.

- \_ Associer nos partenaires pour qu'ils participent à la mise en œuvre au quotidien de l'éco-autoroute.



## L'autoroute des Services

L'autoroute est plus qu'un mode de déplacement : c'est un service, que nous nous devons d'améliorer au quotidien pour offrir à nos clients les meilleures conditions de fluidité, de confort et d'accueil sur nos réseaux. Au-delà des engagements de la charte VINCI Autoroutes, notre ambition est d'inventer les nouveaux services qui rendront demain l'autoroute plus conviviale, plus proche des attentes de ses clientèles grand public et professionnelles, et plus ouverte sur les territoires.

### Nos principes d'action et objectifs de progrès

#### Pour tous nos clients

- \_ Poursuivre l'application de la charte d'engagements de services de VINCI Autoroutes, mesurer le respect des engagements et progresser dans leur mise en œuvre.
- \_ Harmoniser et renforcer nos standards de qualité de service sur l'ensemble de nos réseaux, et déployer notre politique de services sous la marque VINCI Autoroutes, marque d'une nouvelle exigence en matière de service autoroutier.
- \_ Enrichir les services d'information routière à la disposition de nos clients avant et pendant leur voyage (Internet, radios, panneaux à messages variables), et développer de nouveaux services d'information trafic en temps réel et personnalisables, accessibles sur leurs terminaux mobiles.
- \_ Achever le déploiement d'une offre nationale de télépéage et d'un service après-vente unifiés sur l'ensemble de nos réseaux, et accélérer la généralisation du télépéage en étoffant nos réseaux de distribution (site Internet et centre d'appels VINCI Autoroutes, partenariats avec de grands acteurs de la bancassurance, du tourisme et de l'automobile).

- \_ Développer autour du badge VINCI Autoroutes des services et avantages réservés à nos abonnés : programmes de fidélisation, offres promotionnelles sur les aires de services et auprès de nos partenaires...
- \_ Élever la qualité de service sur l'ensemble de nos aires en requalifiant 400 sites sur la période 2010-2012 (rénovation de sanitaires, accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, espaces de jeux...).
- \_ Enrichir les offres proposées sur nos aires de services (stations-service, restauration, boutiques) en accueillant de nouvelles enseignes de référence et en développant la promotion des produits locaux et ressources des territoires.

#### Pour nos clients transporteurs

- \_ Renforcer le lien de confiance avec les professionnels du transport en développant des services qui répondent à la fois aux attentes des gestionnaires de flotte (productivité, rapport qualité/prix) et des conducteurs (sécurité, confort, services à la personne).
- \_ Déployer sur nos grands axes autoroutiers – et dans leur emprise – un réseau maillé de parkings poids lourds sécurisés, suffisamment dense pour être compatible avec les contraintes de temps de conduite des conducteurs, et doté d'un dispositif d'information en amont sur les places disponibles.
- \_ Élaborer, en consultant les professionnels du transport routier, une offre de services aux conducteurs simple et abordable, réellement adaptée à leurs besoins.
- \_ Créer un site Internet pour la clientèle PL, multilingue et consultable notamment via des bornes dans les parkings PL, ainsi qu'un club accessible depuis un espace dédié du site Internet et proposant des services et avantages complémentaires aux entreprises et aux conducteurs.



# Faits marquants



**Mars 2009**

## Sécurité

### Escota rénove tous ses tunnels

Les 20 tunnels du réseau Escota, qui totalisent une longueur de 19 km, font l'objet d'un programme de rénovation intégrale pour les mettre aux nouvelles normes de sécurité. Celui de Monaco, le plus long du réseau, est le premier mis en exploitation selon ces nouvelles normes.



**Mai 2009**

## A89

### Sauvegarde de l'écrevisse à pieds blancs

Avec le Muséum d'histoire naturelle de Besançon, ASF a mis en place sur le chantier de l'A89 un programme de sauvegarde de cette espèce protégée. Des écrevisses ont été prélevées dans le ruisseau en contrebas du chantier et transportées à Besançon pour réaliser un élevage conservatoire. 340 éclosions de larves ont eu lieu en mai 2009.



**Juin 2009**

## A19

### Bienvenue sur l'éco-autoroute

Quatre ans à peine se sont écoulés entre la signature du contrat de concession et la mise en service de l'A19, nouvelle autoroute de 101 km assurant le grand contournement sud de l'Île-de-France. Vitrine de l'éco-autoroute selon VINCI Autoroutes, elle répond à des standards particulièrement exigeants en matière de préservation de l'environnement.



**Été 2009**

## Engagements

### Lancement de la charte VINCI Autoroutes

Profitant des grandes migrations estivales, ASF, Cofiroute et Escota diffusent largement sur leurs réseaux leur nouvelle charte commune d'engagements de services. C'est la première apparition de la marque VINCI Autoroutes. ASF, Cofiroute et Escota prennent des engagements précis comme celui d'assister les clients en panne sur la bande d'arrêt d'urgence dans les 30 minutes après leur appel depuis une borne orange.

## Duplex A86

### Tunnel nouvelle génération

Premier tunnel neuf de cette dimension à appliquer en France les normes de sécurité de la circulaire Mont-Blanc, le Duplex A86 est un système de transport urbain, piloté par un dispositif de supervision d'une échelle inédite sur ce type d'ouvrage. La première section (4,5 km entre Rueil-Malmaison et l'A13) a été mise en service en juillet 2009, la seconde (A13 - Versailles) le sera en 2011.





## Septembre 2009

### Sécurité

#### Sensibiliser les conducteurs routiers

Pour la deuxième année consécutive, les réseaux de VINCI Autoroutes organisaient ensemble, le 17 septembre, une journée de sensibilisation des transporteurs et conducteurs poids lourds aux risques encourus par les personnels de l'autoroute. Les animations (exposition de véhicules de service heurtés sur la bande d'arrêt d'urgence, participation d'apprentis chauffeurs à des tournées d'agent routier...) incitent à une prise de conscience concrète.

## Novembre 2009

### Télépéage

#### Service unifié

Expérimentée fin 2009, déployée au printemps 2010, une offre commune de télépéage, gérée par une même société émettrice, est désormais proposée aux clients des réseaux ASF, Cofiroute et Escota, avec un service après-vente également unifié. Le badge VINCI Autoroutes donnera accès en 2010 à de nouveaux services associés au télépéage.



## Décembre 2009

### Neige

#### Mobilisation pour la viabilité hivernale

L'hiver 2009-2010 a été rude, mais la mobilisation des équipes d'ASF, Cofiroute et Escota a permis de limiter au minimum les perturbations sur le trafic autoroutier. Au-delà de ses réseaux, VINCI Autoroutes a prêté main-forte aux collectivités locales pour les aider à déneiger et traiter leurs propres infrastructures.



## Janvier 2010

### Signature

#### « Paquet vert autoroutier »

Jean-Louis Borloo, ministre d'État, ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, et Pierre Coppey, président de VINCI Autoroutes, signent le « Paquet vert autoroutier ». Les sociétés concessionnaires de VINCI Autoroutes s'engagent à investir 750 millions d'euros sur trois ans dans la requalification environnementale des sections les plus anciennes de leurs réseaux, en contrepartie du prolongement d'un an de leurs contrats de concession.









# Financer



## Performances économiques

### Progression du chiffre d'affaires

En dépit du contexte de crise économique, 2009 a été une nouvelle année de croissance pour VINCI Autoroutes. Les recettes de péage, qui génèrent 98% du chiffre d'affaires, ont progressé de 3,3%, atteignant 4 004 millions d'euros – croissance répartie de manière équilibrée sur les réseaux ASF, Cofiroute et Escota. Cette progression est liée principalement à la reprise du trafic des véhicules légers, qui a plus que compensé la baisse du trafic poids lourds. Elle résulte aussi de l'impact positif (+ 0,6%) des nouvelles sections mises en service en cours d'année (A19, Duplex A86) et de l'augmentation contractuelle des tarifs, intervenue au 1<sup>er</sup> février 2009. Celle-ci a représenté, en moyenne sur les trois réseaux, + 3% pour les véhicules légers et + 4,3% pour les poids lourds.

### Reprise du trafic

Le trafic des véhicules légers, qui s'était sensiblement contracté en 2008, s'est redressé à partir d'avril 2009, grâce notamment à la baisse du prix des carburants. Sa progression sur l'année a atteint 3,2% à réseau stable, permettant de revenir aux niveaux de trafic antérieurs à la crise économique. En revanche, le trafic des poids lourds a continué d'être affecté par le ralentissement persistant de la production industrielle et des échanges. Il s'est contracté de 10% sur l'année. Le recul a été moindre, toutefois, au dernier trimestre (- 3,9%), augurant d'une inflexion positive de la tendance en 2010.

Tous véhicules confondus, la progression du trafic sur l'année a été de 1,2% à réseau stable. En 2009, plus de 2 millions de clients ont emprunté chaque jour les réseaux de VINCI Autoroutes, soit 1,1 million sur le réseau ASF, 311 000 sur le réseau Cofiroute et 673 000 sur le réseau Escota. Les clients de VINCI Autoroutes ont parcouru au total dans l'année 45,5 milliards de kilomètres sur ses réseaux.

### Marge opérationnelle et maîtrise de l'endettement

Le maintien d'un haut niveau de marge opérationnelle est un élément essentiel de l'équation économique des sociétés concessionnaires, qui se sont fortement endettées pour financer la construction de leurs réseaux. La politique de maîtrise des coûts et les gains de productivité facilités par l'extension du réseau en service et par l'automatisation du péage ont généré une nouvelle progression (+ 1,2%) de l'excédent brut d'exploitation (Ebitda), qui a représenté 68,5% du chiffre d'affaires.

Disposant d'une capacité d'autofinancement élevée, les sociétés de VINCI Autoroutes ont pu poursuivre dans de bonnes conditions la gestion de leur dette. L'endettement brut de 14,5 milliards d'euros correspond à un endettement net, en légère diminution (- 1,3%) en 2009, de 14 milliards d'euros, soit 8,9 milliards pour ASF, 3,2 milliards pour Cofiroute, 1,3 milliard pour Escota et 590 millions pour Arcour.

### Le principe des concessions autoroutières

Les concessions autoroutières sont des délégations de service public. Les sociétés concessionnaires assurent, à leurs frais, risques et périls, le financement, la construction, l'exploitation et l'entretien des autoroutes concédées. En contrepartie, elles sont autorisées à percevoir un péage pendant toute la durée de la concession. Ces délégations de service public sont régies par des contrats de concession intégrant un cahier des charges détaillé, signés avec l'État – l'autorité concédante – et approuvés par décret en Conseil d'État. Dans le cadre de ces contrats, l'État et les sociétés concessionnaires sont amenés à conclure des contrats de plan quinquennaux, qui définissent de nouveaux services ou investissements à réaliser par le concessionnaire pendant la période concernée avec, en contrepartie, un amendement à la loi tarifaire. Le modèle économique des sociétés concessionnaires est un modèle de « temps long », qui génère des revenus récurrents sur plusieurs décennies, permettant d'engager et de financer de très importants investissements dans la construction et la rénovation des infrastructures autoroutières.

# 2 099 000

transactions par jour sur les réseaux de VINCI Autoroutes

### Chiffre d'affaires de péage 2009

En millions d'euros

	ASF	Cofiroute	Escota	Arcour
	2 299	1 087	600	18
<b>VINCI Autoroutes</b>	<b>4 004</b>			

### Ebitda 2009 (excédent brut d'exploitation)

En millions d'euros et en pourcentage du chiffre d'affaires

	ASF	Cofiroute	Escota	Arcour
	1 587 67,3%	800 72%	410 67,3%	10 58,3%
<b>VINCI Autoroutes</b>	<b>2 807 68,5%</b>			

### Endettement brut au 31.12.2009

En millions d'euros

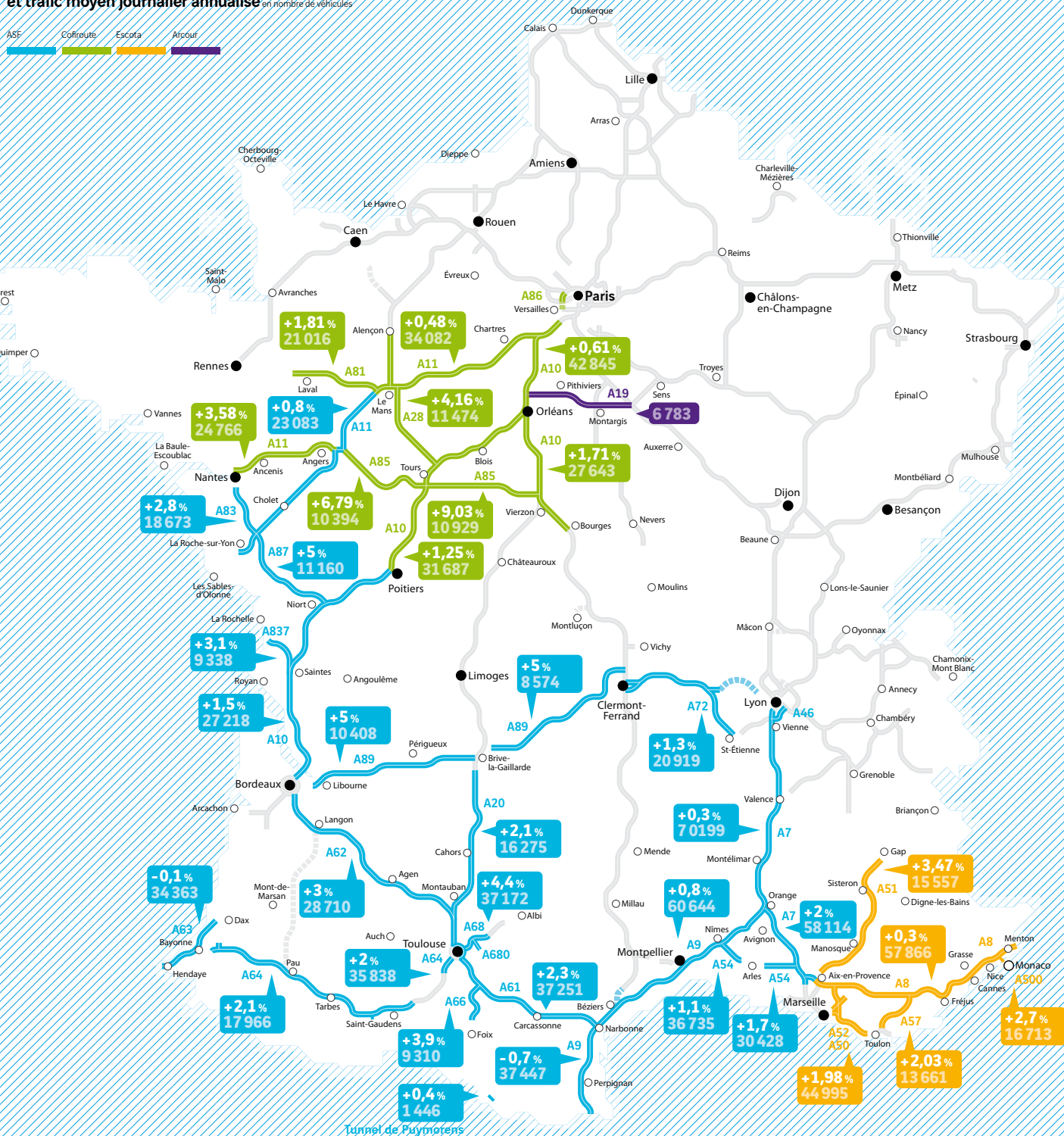
ASF	- 9 046
Cofiroute	- 3 523
Escota	- 1 304
Arcour	- 623
<b>VINCI Autoroutes</b>	<b>- 14 496</b>

### Investissement 2009

En millions d'euros

ASF	356
Cofiroute	279
Escota	157
Arcour	90
<b>VINCI Autoroutes</b>	<b>882</b>

# Évolution du trafic 2009/2008 en pourcentage et trafic moyen journalier annualisé en nombre de véhicules



## Croissance du trafic

En pourcentage

	ASF	Cofiroute	Escota	VINCI Autoroutes
VL	+3,6%	+3,4%	+1,6%	+3,2%
PL	-10%	-11,5%	-7,2%	-10%
Total réseau stable	+1,4%	+1,1%	+0,7%	+1,2%
Sections nouvelles	-	+0,7%	-	+0,5%
Total réseau évolutif	+1,4%	+1,8%	+0,7%	+1,7%

## Nombre de kilomètres parcourus

En millions à réseau évolutif

ASF	28 034
Cofiroute	10 773
Escota	6 561
Arcour	136
VINCI Autoroutes	45 504

# 1 166 000

badges de télépéage actifs  
soit une augmentation de 14 % en un an

## Des investissements considérables

Les sociétés de VINCI Autoroutes ont maintenu en 2009 un très haut niveau d'investissement tout en maîtrisant leur endettement. Conformément aux programmes inscrits dans leurs contrats de concession et leurs contrats de plan, elles ont consacré dans l'année 882 millions d'euros à l'extension et à la modernisation de leurs réseaux. Soit 356 millions d'euros pour ASF (2,6 milliards sur la durée de son contrat de plan 2007-2011), 279 millions pour Cofiroute, 157 pour Escota et 90 millions pour Arcour. 40% de ces investissements ont porté sur la construction de sections nouvelles, 60% sur la rénovation et l'entretien du réseau en service.

En 2010, les investissements dans les programmes de construction/rénovation progresseront sensiblement (+ 22%), pour dépasser le seuil du milliard d'euros. S'y ajouteront les investissements dans la requalification environnementale des réseaux, conformément aux « engagements verts » signés début 2010 par les sociétés de VINCI Autoroutes (lire page 46).

### Investissement 2010

Prévisions en millions d'euros et évolution en pourcentage 2010/2009

ASF	632	+ 77 %
Cofiroute	246	- 12 %
Escota	192	+ 22 %
Arcour	9	- 90 %
<b>VINCI Autoroutes</b>	<b>1 079</b>	<b>+ 22 %</b>

### Valeur moyenne d'une transaction

En euros

	ASF	Cofiroute	Escota	Arcour
VL	4,6	7,8	2,1	nc
PL	13,2	19,5	7,2	nc
VL + PL	5,7	9,6	2,4	nc

## Péage

766 millions de transactions ont été enregistrées en 2009 sur les réseaux de VINCI Autoroutes, dont 680 millions concernant les véhicules légers, et 86 millions les poids lourds. Tous types de transactions confondus, chaque transaction s'est élevée en moyenne à 5,7 euros sur le réseau ASF, 9,6 euros sur le réseau Cofiroute et 2,4 euros sur le réseau Escota – les écarts d'un réseau à l'autre étant liés à la proportion plus ou moins importante de sections urbaines et périurbaines, à courts trajets.

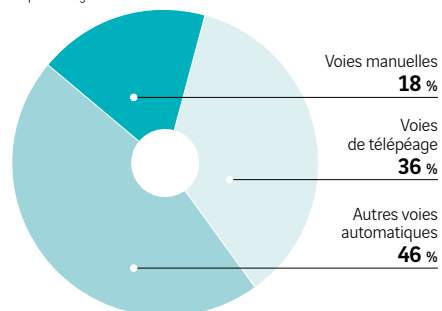
### Progression continue du télépéage

VINCI Autoroutes incite ses clients à s'abonner au télépéage, synonyme à la fois de gain de temps en gare et de gestion simplifiée de leurs frais de déplacement. La politique de développement mise en œuvre dans ce domaine (lire page 40) a permis de faire progresser à nouveau le taux de transactions par télépéage. Celui-ci est passé en un an de 69,8 % à 76,6 % pour les poids lourds – 2009 étant la première année pleine de fonctionnement pour le système de télépéage inter-sociétés (TIS-PL), généralisé courant 2008 sur les réseaux concédés français. Concernant les véhicules légers, 141 000 badges de télépéage ont été vendus dans l'année par les sociétés de VINCI Autoroutes, portant à près de 1,2 million le nombre de badges actifs.

Outre le développement du télépéage, qui s'adresse aux clientèles abonnées, la politique de modernisation du péage repose sur l'automatisation partielle ou totale des gares – en particulier celles à faible et très faible trafic – et sur le déploiement simultané de solutions de téléopération et d'assistance à distance des clients (lire page 40). Sur 100 transactions enregistrées en 2009 sur les réseaux de VINCI Autoroutes, 36 ont été effectuées par télépéage et 46 sur les autres voies automatiques, pour 18 transactions réalisées manuellement auprès des personnels du péage.

### Répartition des transactions au péage

En pourcentage



### Nombre total de transactions VL

En milliers

2008	659 920
2009	679 812

### Nombre total de transactions PL

En milliers

2008	92 469
2009	86 338





1

2

1 - En 2009, la proportion de transactions automatisées (télépéage + automates) a atteint 82 %.

2 - Le métier de receveur au péage évolue vers des fonctions plus polyvalentes, davantage tournées vers la relation client et la maintenance des équipements.







# Construire



# Le métier de créateur d'autoroutes

## L'un des principaux maîtres d'ouvrage en France

Investisseur, VINCI Autoroutes est aussi concepteur et maître d'ouvrage des infrastructures dont l'État lui délègue la réalisation puis l'exploitation. Les sociétés concessionnaires de VINCI Autoroutes ont ainsi pris en charge la construction, en un demi-siècle, des 4 300 km d'autoroutes aujourd'hui en service sur leurs réseaux. L'extension et la modernisation de ces réseaux génèrent encore dans la période actuelle de très importants programmes de construction, qui font de VINCI Autoroutes l'un des plus importants maîtres d'ouvrage de travaux publics en France. Le modèle intégré du groupe VINCI, en associant la vision du concepteur, du constructeur et de l'exploitant, permet d'optimiser la définition et la mise en œuvre de ces projets, dans les meilleures conditions de coûts, de qualité de réalisation et de délais.

## Partenaire de l'aménagement des territoires

VINCI Autoroutes est un acteur important de l'aménagement et du développement des territoires. Parce que la réussite d'un projet autoroutier repose pour une large part sur sa bonne intégration dans le tissu socio-économique et environnemental des régions, départements et communes desservis, VINCI Autoroutes met en œuvre une démarche de concertation systématique avec l'ensemble des acteurs concernés – élus, riverains, associations... Au-delà des contraintes réglementaires, cette approche privilégie une « culture de l'adhésion » qui se concrétise dans tous les volets d'un projet, depuis le remembrement des terres agricoles et l'intégration paysagère de l'autoroute jusqu'à la collaboration avec les collectivités locales pour l'aménagement de sites touristiques ou la création de zones d'activité économique à proximité de l'infrastructure.

## Construire dans le respect de l'environnement

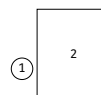
**Eau.** En application de la loi sur l'eau de 1992, VINCI Autoroutes met en œuvre, lors de la construction de nouvelles sections, tous les moyens nécessaires pour maîtriser l'incidence de l'autoroute sur les milieux aquatiques, en surface comme en sous-sol. Chaque projet fait l'objet d'une enquête publique spécifique permettant aux habitants des communes traversées par l'infrastructure de faire part de leurs observations et interrogations. Des dispositifs de protection (fossés, bassins, sites de confinement...) sont construits tout le long du tracé afin de recueillir et d'épurer l'ensemble des eaux en contact avec la plate-forme autoroutière, de sorte qu'aucun rejet direct n'ait lieu dans les cours d'eau.

**Biodiversité.** La grande diversité de la faune et de la flore aux abords du tracé autoroutier conduit à mettre en œuvre de nombreuses mesures de protection, en s'appuyant sur des études réalisées par des instituts spécialisés, en concertation avec les associations écologiques. La protection des animaux sauvages est assurée par des clôtures le long du tracé, et la continuité de leurs déplacements de part et d'autre de l'infrastructure, par des passages aériens ou souterrains – au nombre de 645 sur l'ensemble du réseau. Lors de la construction, les mares présentes sur le tracé de l'autoroute sont reconstituées à proximité en utilisant leur substrat et leur eau, afin de permettre une colonisation très rapide du milieu par la végétation. Pour les oiseaux, des barrières d'envol constituées de haies incitent certaines espèces à voler suffisamment haut pour ne pas entrer en collision avec les véhicules. La végétation présentant >>



## Bilans environnementaux

Après leur mise en service, les autoroutes doivent faire l'objet d'un bilan environnemental en deux étapes : bilan intermédiaire au bout d'un an, bilan définitif entre trois et cinq ans après ouverture. L'objectif est de vérifier si les engagements environnementaux pris par l'État et mis en œuvre par le concessionnaire ont bien été respectés, et si nécessaire d'appliquer des mesures correctives. Dans une optique de prévention, le bilan environnemental permet également d'améliorer les connaissances liées aux effets environnementaux à long terme des infrastructures, et de mettre ces données à profit pour les futurs projets.



1 - Acteur important de l'aménagement des territoires, VINCI Autoroutes collabore avec les collectivités locales pour le développement des zones d'activité économique à proximité de l'infrastructure autoroutière.

2 - Les sociétés concessionnaires de VINCI Autoroutes ont pris en charge la construction, en un demi-siècle, des 4 300 km d'autoroutes aujourd'hui en service sur leurs réseaux.









>> un intérêt patrimonial est préservée soit par évitement lors de l'établissement définitif du tracé, soit par transfert et replantation en concertation avec les administrations compétentes. Des mesures spécifiques peuvent être mises en œuvre, comme l'acquisition de parcelles dédiées aux espèces protégées.

**Bruit.** La réglementation impose une protection optimale des riverains vis-à-vis du bruit généré par l'autoroute. Toutes les habitations susceptibles d'être soumises à des niveaux sonores dépassant les seuils limites font l'objet de mesures réalisées par des organismes indépendants, puis de protections spécifiques (merlons, écrans antibruit, isolation phonique. . .). Les sociétés de VINCI Autoroutes ont réalisé par ailleurs une cartographie du bruit sur toutes les sections à fort trafic (supérieur à 6 millions de véhicules par an) en application de la réglementation européenne, et contribuent aux plans de prévention du bruit élaborés sous l'égide des préfets de département.



## Nouvelles infrastructures

### L' A19, prototype de l'éco-autoroute

Principale infrastructure nouvelle mise en service en 2009 sur le réseau VINCI Autoroutes, l'A19 Artenay-Courtenay forme le maillon sud du grand contournement autoroutier de l'Île-de-France. Prototype de la démarche d'éco-autoroute lancée par VINCI Autoroutes, l'A19 répond à des standards environnementaux très exigeants, en particulier en matière de préservation de la ressource en eau et de la biodiversité (lire ci-contre).

Le projet a été réalisé dans des délais réduits, puisqu'il a suffi de quatre ans, entre la signature du contrat de concession et la mise en service en juin 2009, pour construire 101 km d'autoroute, en gérant à la fois le financement, les études, les phases foncière et archéologique et les travaux. Cette performance a été obtenue grâce au modèle de concessionnaire-constructeur intégré de VINCI. Les travaux ont été menés simultanément sur l'ensemble du tracé, afin de respecter le planning contractuel. Le chantier a mobilisé au total 8 000 personnes – jusqu'à 1 500 simultanément en période de pointe –, soit 4 millions d'heures de travail. Il a nécessité la mise en œuvre de 1,2 million de tonnes d'enrobés ainsi que la construction de 102 ouvrages d'art courant et d'un viaduc d'une portée dépassant 1 000 m, sur le Loing. Au travers de la société concessionnaire Arcour, VINCI Autoroutes a investi au total 800 millions d'euros dans le projet.

L'exploitation de l'A19 est assurée par Cofiroute, dont le réseau est connecté à la nouvelle infrastructure par le nœud autoroutier A10-A19 à Artenay. Au-delà du réseau VINCI Autoroutes, l'A19 s'intègre aujourd'hui dans un maillage de 2 700 kilomètres d'autoroutes concédées, exploitées par six opérateurs différents. L'interconnexion de leurs systèmes de péage, dans les mois qui ont précédé la mise en service de l'A19, a nécessité le déploiement d'un dispositif d'interopérabilité inédit à cette échelle. Il permet désormais aux clients de passer de manière transparente et sans arrêt du réseau d'un opérateur à un autre – en parcourant jusqu'à 1 500 km sans rencontrer de barrière de péage.

1  
2

1 - Sur 101 km, l'A19 compte 107 bassins de décantation, qui collectent et traitent l'intégralité des eaux en contact avec la plate-forme autoroutière.

2 - Lors de la construction de l'autoroute, les habitations susceptibles d'être soumises à des niveaux sonores dépassant les seuils limites font l'objet de mesures réalisées par des organismes indépendants, puis de protections spécifiques – écrans antibruit, merlons, isolation phonique des bâtiments...



# L'A19 et la préservation de l'environnement

## Intégration paysagère et plantations

L'intégration paysagère de l'A19 est le fruit d'un important travail de terrassement et de modelé des paysages, afin que « l'artificiel devienne naturel ». Ainsi, les bassins hydrauliques ont été dessinés dans le mouvement naturel du terrain pour qu'ils ressemblent à des mares ou des étangs. 200 000 végétaux, appartenant à 150 espèces différentes, ont été plantés le long du tracé.

## Protection de la faune

Sur 101 km, l'A19 compte 116 passages pour animaux sauvages, dont 87 sous l'autoroute pour la petite faune et 29 passages supérieurs pour la grande faune (cerfs, chevreuils et sangliers principalement). En forêt de Montargis, ont été réalisés deux passages larges de 150 m chacun, avec des aménagements en surface recréant un environnement familier pour les animaux.

## Protection de l'eau

Répartis tout le long du tracé, 107 bassins de décantation, reliés aux fossés latéraux, collectent et traitent l'intégralité des eaux en contact avec la plate-forme autoroutière. En sortie de bassin, un système de contrôle avec siphon permet de maîtriser le débit des eaux rejetées dans le milieu naturel en empêchant les hydrocarbures concentrés en surface et les matières flottantes de s'échapper. Ces bassins peuvent également être utilisés, en cas de besoin, pour confiner les pollutions accidentelles.



En forêt de Montargis, deux passages couvrant l'autoroute sur 150 m chacun ont été réalisés pour faciliter le passage de la faune. Les aménagements en surface – terre modelée en pente douce, grosses pierres servant de « gratte-cul » pour les sangliers, arbustes, palissades cachant la voie... – recréent un environnement familier pour les animaux.

### Duplex A86 : un système de transport urbain

L'année a été marquée par la mise en service de la première section du Duplex A86 en Île-de-France (4,5 km entre Rueil-Malmaison et l'A13), dont Cofiroute est le concessionnaire. Cet ouvrage souterrain de nouvelle génération, réservé aux voitures, illustre la capacité de VINCI Autoroutes à développer, financer, réaliser et gérer des systèmes de transport complexes, en synergies avec les pôles construction, énergies et routes de VINCI. Préservant le patrimoine naturel en surface, le Duplex A86 contribue aussi à réduire les émissions de CO<sub>2</sub> grâce à la fluidification du trafic dans l'Ouest parisien. Premier tunnel routier neuf de cette dimension à appliquer en France les nouvelles normes de sécurité relatives aux tunnels, le Duplex A86 introduit un nouveau référentiel dans ce domaine. Sa conception – circulation sur deux niveaux unidirectionnels superposés – supprime tout risque de collision frontale. Son système d'exploitation assure la supervision de 70 000 points de contrôle (150 000 sur les deux sections) et commande un ensemble d'équipements de sécurité d'une échelle inédite. L'exploitation de l'ouvrage est assurée par Cofiroute, dont les agents ont été formés, entraînés et équipés pour assurer les premières interventions en cas d'accident ou incendie.

En parallèle à la mise en exploitation de la première section, les travaux se sont poursuivis sur la seconde (5,5 km entre l'A13 et Versailles). Ils ont porté sur l'achèvement du génie civil, l'installation des équipements et le développement du système de supervision et de contrôle-commande, en préalable à la phase d'essais de pré-exploitation qui se terminera avec la mise en service complète de l'ouvrage, en 2011.

### A89 : prolongement vers Lyon de l'axe Bordeaux-Clermont-Ferrand

Concessionnaire de l'A89, dont 415 km sont en service entre Bordeaux et Balbigny (Loire), ASF réalise le prolongement de cet axe transversal vers Lyon (Balbigny - La-Tour-de-Salvagny). L'année a été marquée par la montée en puissance de ce chantier de 53 km. Les travaux se sont poursuivis conformément au planning contractuel, en vue d'une mise en service fin 2012. Ils ont concerné principalement les terrassements, le creusement de l'un des trois tunnels du tracé (tunnel de Violay, 2 x 3 900 m), ainsi que la construction de sept viaducs.

Certifié ISO 14001, le chantier fait l'objet d'un programme environnemental particulièrement ambitieux. En matière de sécurité, une charte Prévention a été signée par tous les intervenants – maître d'ouvrage, maîtres d'œuvre, entreprises. Chaque personne travaillant sur le chantier suit dès son arrivée une formation spécifique, qui s'étend à la sensibilisation au risque routier.

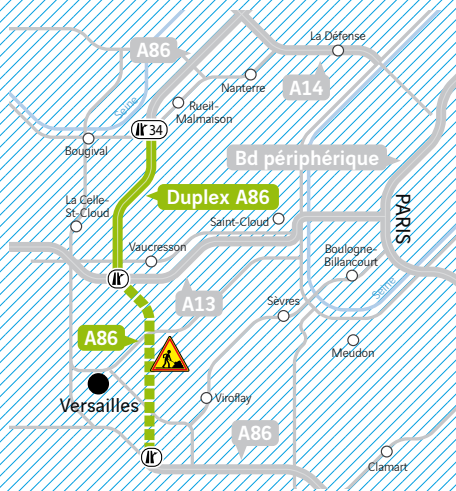
## Les équipements sécurité du Duplex A86

- Caméras tous les 80 m en moyenne, avec système de détection automatique d'incident.
- Panneaux à messages variables tous les 400 m.
- Feux de signalisation tous les 200 m, permettant de neutraliser la ou les voies concernées par un incident.
- Diffusion FM via un câble rayonnant, avec possibilité d'interrompre les programmes radio pour diffuser un message spécial.
- Refuges et escaliers de transfert d'un niveau à l'autre tous les 200 m, reliés au PC par des postes d'appels d'urgence et des caméras.
- Puits de secours reliés à la surface tous les 1 000 m.
- Système de ventilation automatique relié à des unités en surface, bouches d'apport d'air frais dans le tunnel tous les 4 à 10 m, trappes d'extraction des fumées tous les 400 m.
- Dispositif de brouillard d'eau permettant de limiter la propagation d'un éventuel incendie.

## Chantier A89, programme environnemental

- Concertation dès le début du projet avec les associations de protection de la nature, formalisée par une charte Environnement.
- Formation de l'ensemble des collaborateurs du chantier à la préservation de l'environnement (600 personnes formées en 2008-2009), les sessions sont animées par les associations de protection de la nature.
- Mise en place d'un programme de sauvegarde de l'écrevisse à pieds blancs, en collaboration avec le Muséum d'histoire naturelle de Besançon.
- Sur le chantier du tunnel de Violay, pour assurer la préservation d'espèces animales protégées : installation à chaque tête de tunnel de stations de traitement des eaux usées, canalisées ensuite sur 7 km vers des zones moins sensibles.
- Création d'une centaine de mares de substitution, pour remplacer celles situées sur le tracé de l'autoroute.
- Construction de fossés et bassins provisoires pour protéger les cours d'eau lors du chantier.
- Réalisation d'abris (petits tunnels) pour les chauves-souris présentes dans la zone de travaux, en collaboration avec la Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature.

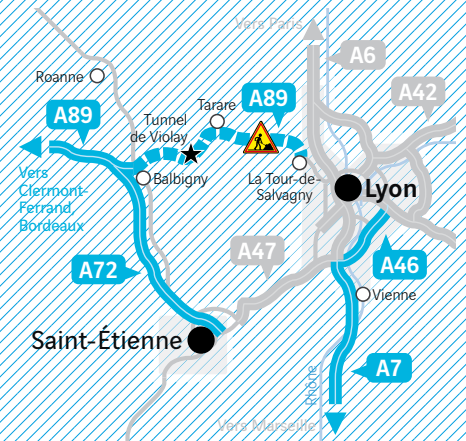




1 - L'entrée du Duplex A86 à Rueil-Malmaison. Préservant le patrimoine de l'Ouest parisien, le tunnel permet de rejoindre en 5 minutes l'échangeur avec l'A13, au niveau de la commune de Vauresson.

2 - La circulation unidirectionnelle, sur deux niveaux superposés, supprime tout risque de collision frontale. Le Duplex A86 est réservé aux voitures, et la vitesse limitée à 70 km/h.

3 - Le poste de contrôle et de surveillance. En arrière-plan, sur l'écran panoramique, le tracé du tunnel.



Certifié ISO 14001, le chantier de prolongement de l'A89 vers Lyon fait l'objet d'un programme environnemental particulièrement ambitieux. Tous les collaborateurs du chantier suivent une session de sensibilisation à la préservation de l'environnement.

# Modernisation des réseaux en service

## Réseau ASF

700 millions d'euros sont investis sur neuf ans par ASF dans les travaux d'aménagement de l'autoroute de la Côte Basque (A63), entre l'échangeur d'Ondres et la barrière de péage de Biriadou, à la frontière espagnole (voir ci-contre). Les travaux d'élargissement à deux fois trois voies de cette section de 40 km sont entrés en phase opérationnelle en 2009 ; ils s'achèveront fin 2013 sur un premier tronçon de 18 km (Ondres-Biarritz), et fin 2016 sur le tronçon Biarritz-Biriadou. Le projet inclut le doublement d'un viaduc sur l'Adour, la création d'un nouveau nœud de raccordement A63/A64, la mise en œuvre de 41 km de protections acoustiques (écrans antibruit, merlons de terre) et le réaménagement du réseau hydraulique.

Sur l'A87, ASF a poursuivi les travaux d'élargissement et de mise aux normes de deux sections récemment intégrées à la demande de l'État dans le périmètre de sa concession, à proximité d'Angers (Sorges/Mûrs-Érigné, 6,5 km ; rocade Est Gatignolles/Sorges, 7 km) ; le chantier inclut le doublement d'un viaduc sur la Loire. Sur l'A9, ASF a poursuivi les travaux de raccordement avec l'A75 (nouveau tronçon de 5 km, dont la mise en service est prévue en 2010), et obtenu la déclaration d'utilité publique permettant l'élargissement à deux fois trois voies de 40 km d'autoroute entre Perpignan-nord et la frontière espagnole. Enfin, sur l'A61, ASF a débuté la construction du nouvel échangeur de Montgiscard, à proximité de Toulouse, en partenariat avec le Conseil général de la Haute-Garonne.

## Réseau Cofiroute

Sur l'A71, Cofiroute a poursuivi les travaux d'élargissement à deux fois trois voies d'une section de 6 km entre Orléans-centre et Olivet ; le chantier inclut le doublement d'un pont sur la Loire, qui s'achèvera fin 2010. Cofiroute élargit par ailleurs une section de 3 km dans le prolongement du nouveau contournement nord d'Angers, mis en service en 2008.

## Réseau Escota

Les 20 tunnels du réseau Escota, qui totalisent une longueur de 19 km, font l'objet depuis 2005 d'un programme de mise aux nouvelles normes de sécurité qui s'achèvera en 2012 et représente un investissement total de 400 millions d'euros (dont 61 millions en 2009). Tout en maintenant le réseau en exploitation, Escota met en œuvre dans chacun des ouvrages de nouveaux dispositifs d'évacuation, de détection incendie, de ventilation, de vidéosurveillance et de gestion technique centralisée. Sur l'A500, le tunnel de Monaco, le plus long du réseau Escota (1,6 km), a été le premier à être mis en exploitation selon les nouvelles normes. Sur l'A8, le programme de rénovation a été achevé en 2009 dans une dizaine de tunnels, représentant une longueur cumulée de 8,1 km.

Escota a poursuivi par ailleurs l'élargissement à deux fois trois voies de l'A8 sur 29 km entre Château-neuf-le-Rouge (Bouches-du-Rhône) et Saint-Maximin (Var). Les travaux, d'un montant total de 140 millions d'euros, s'achèveront en 2011.



### Découvertes archéologiques sur le tracé de l'A8

Le chantier d'élargissement de l'A8, à cheval sur les Bouches-du-Rhône et le Var, se situe dans un bassin réputé pour sa richesse paléontologique. Les fouilles préventives, financées par Escota et réalisées en partenariat avec la Communauté du Pays d'Aix et le Muséum d'histoire naturelle d'Aix-en-Provence, ont mis au jour depuis 2006 d'importantes découvertes archéologiques : fossiles de 70 millions d'années, mâchoire d'un petit mammifère inconnu, sépultures et outils datant du néolithique récent... Ces recherches nourrissent également les études sur l'évolution du climat, de la faune et de la flore ainsi que des activités humaines. Elles ont permis par exemple de faire progresser les connaissances historiques sur les charbonnières (fabrication de charbon de bois à partir de bruyères) dans la haute vallée de l'Arc.



①  
②

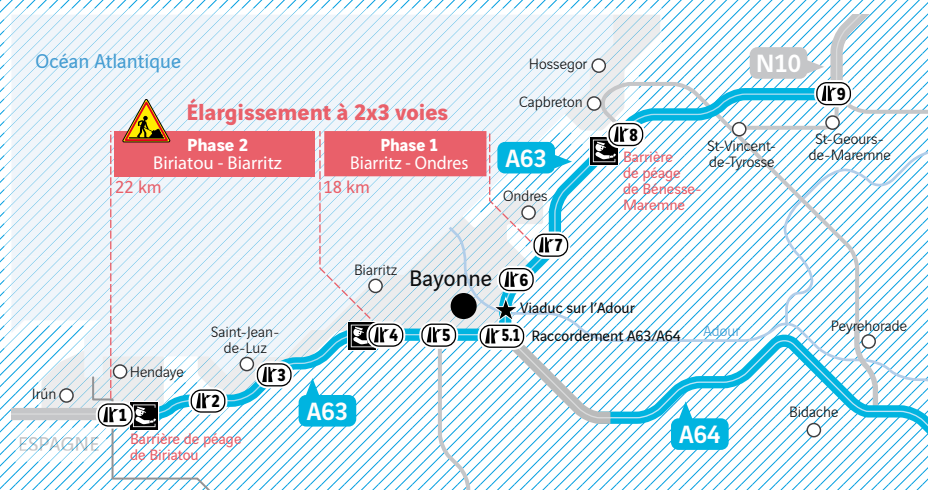
1 - Tous les tunnels du réseau Escota, soit 19 km au total, font l'objet d'un programme de mise aux nouvelles normes de sécurité.

2 - Sur le réseau Cofiroute, le chantier d'élargissement de l'A71, au niveau d'Orléans, inclut la construction d'un second pont sur la Loire.



# Travaux d'aménagement de l'A63

Dans le cadre des travaux d'aménagement de l'A63, ASF a mis en service en mai 2009 la nouvelle barrière de péage de Biriattou, à la frontière franco-espagnole. L'augmentation de 13 à 20 voies (10 couloirs de péage dans chaque sens de circulation, dont 6 pouvant accueillir les poids lourds) a permis de fluidifier le trafic. La sécurité des clients a été renforcée par l'allongement de 300 m de la distance de freinage des poids lourds dans la descente de Courlecou (sens France/Espagne), et celle des salariés par la création d'accès souterrains aux voies de péage.









A photograph showing a yellow snowplow in the foreground, viewed from a low angle. The plow is on a road covered in snow. In the background, another yellow snowplow and a blue van are visible. The sky is overcast. The word 'Exploiter' is overlaid in large black text with an orange bar above it.

# Exploiter

# Des équipes et une organisation dédiées à la sécurité

La première mission d'un opérateur autoroutier est d'assurer la sécurité des déplacements de ses clients. 24 heures sur 24, 365 jours sur 365, les équipes des sociétés de VINCI Autoroutes doivent être prêtes à intervenir sur tout événement, en tout point du réseau. Faire fonctionner un tel dispositif opérationnel, sur un territoire par définition très vaste, implique à la fois une forte présence humaine, une organisation très décentralisée et des procédures communes qui garantissent la bonne coordination d'ensemble.

### Les « hommes en jaune »

La présence sur le réseau est assurée principalement par les 2400 collaborateurs de la filière viabilité-sécurité. Outre les missions planifiées de surveillance et d'entretien, ce sont eux qui assurent les interventions d'urgence pour retirer un objet signalé sur la chaussée, baliser les voies en amont d'un véhicule en panne sur la bande d'arrêt d'urgence, porter assistance aux clients en coordination avec les forces de l'ordre. Pour assurer la présence physique en « H24 » d'un agent sur le réseau, un effectif de six à sept personnes est nécessaire, compte tenu de l'organisation en 3/8. Tous les collaborateurs de la filière viabilité-sécurité suivent les cursus de formation, de suivi médical et de qualification/habilitation appropriés. Un dispositif d'habilitation spécifique s'applique également aux collaborateurs – y compris l'encadrement – susceptibles d'intervenir ponctuellement sur le réseau, notamment lors des astreintes.

### Toute une chaîne d'information et d'intervention

Les équipes de viabilité-sécurité constituent le maillon le plus visible d'un dispositif globalement dédié à la sécurité. Qu'il s'agisse des équipes à chaque niveau d'intervention (centres locaux d'exploitation, PC régionaux, PC centraux), des équipements de surveillance déployés sur le réseau (boucles de comptage, caméras, stations météo...), des outils d'information (panneaux à messages variables, radio), ou des systèmes d'aide à l'exploitation qui relient l'ensemble des intervenants, toute une organisation est ainsi en place pour assurer un suivi en temps réel de l'activité autoroutière et réagir en un minimum de temps à chaque événement, en mobilisant les moyens appropriés, en coordination avec les autres partenaires de la sécurité routière (forces de l'ordre, services de secours).

Conjuguant traçabilité et réactivité, la chaîne de collecte, traitement et diffusion de l'information permet de réduire à moins de trois minutes le laps de temps entre la connaissance d'un incident et son affichage sur les panneaux à messages variables – moins de quatre minutes pour une annonce à la radio. De même, le suivi par GPS des flottes de véhicules, en cours de généralisation sur l'ensemble des réseaux, permet aux superviseurs PC d'optimiser la coordination des opérations de viabilité et de secours.

### Mobilisation pour la viabilité hivernale

Face aux fortes chutes de neige de l'hiver 2009-2010, les équipes d'exploitation de VINCI Autoroutes se sont mobilisées pour déneiger les voies et rétablir la circulation aussi rapidement que possible, tout en portant assistance aux poids lourds immobilisés sur le réseau et en déployant un dispositif complet d'information (radio, SMS, mails, cellule de renseignements téléphoniques, Internet). >>



### Traitement des appels d'urgence

Depuis 2008, à la demande de l'État, les appels d'urgence depuis les bornes orange au bord de l'autoroute ne sont plus traités par la Gendarmerie nationale mais par les sociétés d'autoroutes. En 2009, ASF, Cofiroute et Escota ont géré ainsi plus de 160 000 appels en provenance des bornes installées tous les 2 km sur leurs réseaux. En application de leur charte d'engagements de services, les sociétés de VINCI Autoroutes s'engagent à assister les automobilistes dans les 30 minutes suivant leur appel depuis une borne. De nouveaux outils associés à la gestion de ce service ont été déployés en 2009. Ils permettent d'optimiser la traçabilité des appels, les temps de réponse et la coordination avec les dépanneurs et les services de secours.

# 2400

collaborateurs de la filière viabilité-sécurité prêts à intervenir 24 h/24



Les postes de contrôle (PC) locaux, régionaux et centraux, connectés aux systèmes d'aide à l'exploitation, sont des maillons-clés de la chaîne d'information et d'intervention.

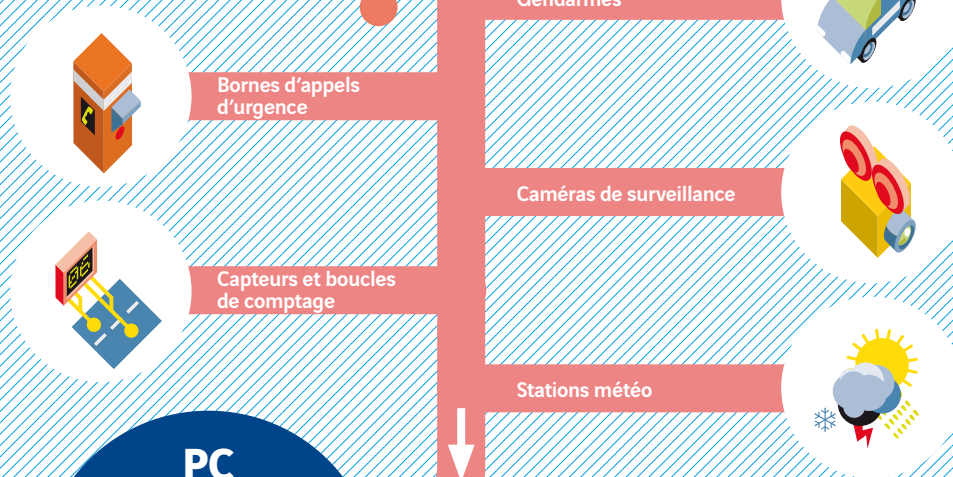


# La Chaîne d'information et d'intervention

Pour assurer la sécurité de leurs clients, les sociétés de VINCI Autoroutes mettent en œuvre toute une chaîne d'acteurs et d'outils, reliés aux PC autoroutiers (locaux et centraux), via leurs systèmes d'aide à l'exploitation. Leurs équipes sont mobilisées pour surveiller le réseau en tout point 24 h/24 et réagir en un minimum de temps à chaque événement.

## Recueil de données

Les opérateurs des PC autoroutiers sont informés en temps réel de l'état du trafic et de tout événement anormal grâce aux équipements de surveillance et d'alerte déployés sur le réseau. Ils sont également en contact permanent avec les agents autoroutiers, en veille 24 h/24 sur le réseau, et avec les forces de l'ordre.

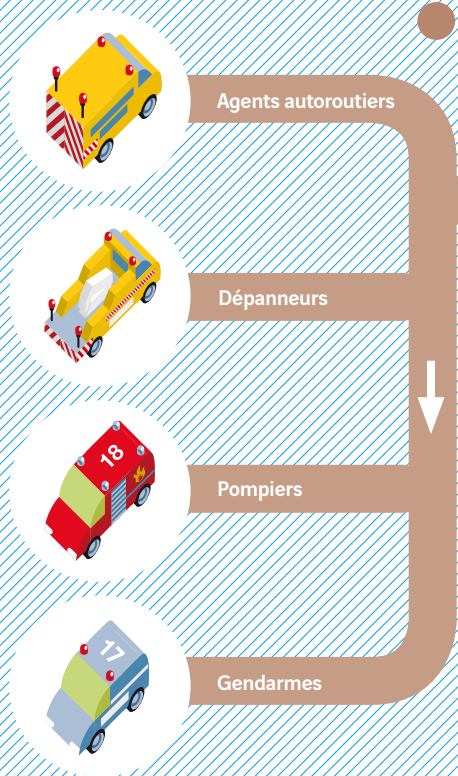


**PC autoroutier**

Les PC autoroutiers, au cœur de la chaîne d'information et d'intervention, analysent les données collectées, sollicitent les moyens et ressources appropriés et informent simultanément clients et autorités compétentes.

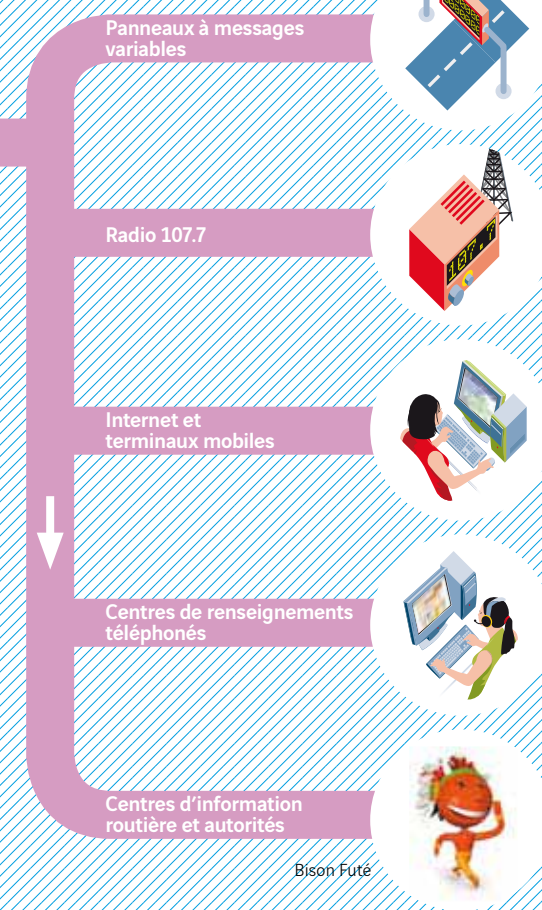
## Déclenchement des interventions

Les équipes des PC autoroutiers mobilisent les patrouilleurs et les dépanneurs. Elles informent parallèlement les forces de l'ordre et les services de secours selon les procédures formalisées dans les plans d'intervention et de secours préfectoraux.



## Diffusion de l'information

Les PC autoroutiers informent en temps réel les clients via les médias des sociétés de VINCI Autoroutes : panneaux à messages variables, radios 107.7, sites Internet... Ils diffusent également l'information aux autorités nationales et locales.



Bison Futé

## Exploiter

>> 2 400 salariés formés à la viabilité hivernale et plus de 1 100 engins de déneigement et de salage sont intervenus durant ces épisodes neigeux sur les réseaux ASF, Cofiroute et Escota. Dans toutes les zones concernées, l'efficacité de la coordination avec l'État et des mesures mises en œuvre par les professionnels de l'autoroute ont permis de limiter au minimum les perturbations sur le trafic autoroutier et d'assurer la sécurité des clients.

### Partenariat avec les acteurs de la sécurité routière

Les équipes de VINCI Autoroutes sont les partenaires des autorités en charge de la sécurité routière. Outre la collaboration quotidienne avec les forces de l'ordre et les services de secours, des exercices sont régulièrement organisés pour vérifier la bonne coordination entre tous les acteurs concernés en situation d'urgence ou face à des événements exceptionnels.

Les sociétés de VINCI Autoroutes multiplient dans le même temps les actions de sensibilisation à la sécurité routière. Pour agir le plus en amont possible sur les comportements des futurs conducteurs, elles développent des partenariats avec les filières de formation des professionnels du transport et les réseaux d'auto-écoles (formation des candidats moniteurs, conventions d'accès gratuit au réseau pour inciter à initier les jeunes conducteurs à la conduite sur autoroute). Elles organisent également des interventions en milieu scolaire ou des journées portes ouvertes accueillant des élèves d'écoles primaires et de collèges dans les centres d'exploitation de leurs réseaux.

Vis-à-vis de l'ensemble des utilisateurs de l'autoroute, de nombreuses actions sont organisées au plan local, régional ou conjointement par les trois réseaux de VINCI Autoroutes. ASF, Cofiroute et Escota ont participé ainsi, en juin 2009, aux journées de sensibilisation à la sécurité des personnels de l'autoroute, organisées sous l'égide de l'Association des sociétés françaises d'autoroutes (ASFA). Les animations proposées (tests de conduite, ateliers pédagogiques, etc.) et les échanges avec les équipes de VINCI Autoroutes incitent les clients à une prise de conscience concrète des risques encourus par les professionnels de l'autoroute. Des animations coordonnées sont organisées aussi chaque année par les trois réseaux en direction des transporteurs et conducteurs poids lourds dans le cadre de la semaine de la mobilité et de la sécurité routière (participation d'apprentis chauffeurs à des patrouilles sur l'autoroute, ateliers « pose de cônes de balisage », sensibilisation au respect des distances de sécurité. . .).



### Exercice de crise dans le Duplex A86

La coordination des secours est un enjeu majeur dans un tunnel – d'autant plus lorsque les équipes d'exploitation de VINCI Autoroutes sont chargées d'assurer les premières interventions en cas d'accident ou d'incendie, avant l'arrivée des services de secours. Deux semaines avant la mise en service du Duplex A86 en Île-de-France, un « exercice majeur » a permis ainsi de tester la coordination entre tous les acteurs de la chaîne de commandement en situation de crise. L'exercice, qui a mobilisé 230 personnes sous l'autorité du préfet des Hauts-de-Seine, simulait un carambolage dans le tunnel, provoquant huit blessés. L'opération concluait une phase de pré-exploitation pendant laquelle les équipes de Cofiroute avaient déroulé 230 scénarios d'intervention et s'étaient formées conjointement avec les pompiers venus s'entraîner dans le tunnel.



1 - 2 400 salariés formés à la viabilité hivernale et plus de 1 100 engins de déneigement et de salage sont intervenus durant les épisodes neigeux de l'hiver 2009-2010.

2 - De nombreuses actions de sensibilisation à la sécurité routière associent les partenaires publics des sociétés d'autoroutes.

3 - Les 2 400 collaborateurs de la filière viabilité-sécurité assurent les missions de surveillance, d'entretien, de balisage des travaux ainsi que les interventions d'urgence sur le réseau.





## Assurer la sécurité des collaborateurs

**Objectif zéro accident.** De même que la première mission de VINCI Autoroutes vis-à-vis de ses clients est de tout mettre en œuvre pour assurer la sécurité de leurs déplacements, le premier devoir de l'entreprise vis-à-vis de ses salariés est d'assurer leur sécurité au travail. En application de sa politique de prévention-sécurité, l'objectif de VINCI Autoroutes est d'atteindre le zéro accident du travail.

Des plans de prévention mobilisant l'ensemble des collaborateurs sont mis en œuvre dans chaque société. Ils se déclinent en de multiples actions : formations dédiées à la sécurité (plus de 58 000 heures dispensées au total en 2009) ; analyse systématique des accidents et presque-accidents ; quarts d'heure prévention-sécurité (généralisés aux trois réseaux en 2009) réunissant les équipes par petits groupes au plus près de l'activité quotidienne d'exploitation ; affichage des résultats sécurité dans les centres d'exploitation et organisation de challenges inter-centres ; mobilisation de l'encadrement, notamment lors de séminaires prévention et de visites sécurité dans les unités opérationnelles.

**Résultats 2009.** Cette politique volontariste se concrétise par des résultats en amélioration. Chez ASF, le taux de fréquence des accidents du travail a été divisé par deux en cinq ans. Suite à une augmentation du nombre d'accidents du travail constatée début 2009, la mise en œuvre d'un plan spécifique a permis d'infléchir la tendance sur l'année ; sur 30 districts régionaux et 7 services techniques spécialisés, 11 ont atteint le zéro accident en 2009.

Chez Cofiroute, 5 centres d'exploitation sur 17 ont atteint le zéro accident en 2009. L'organisation de séminaires régionaux dédiés à la sécurité a renforcé l'implication du management de proximité. L'ensemble des collaborateurs, individuellement et collectivement lors des quarts d'heure sécurité, est invité à s'interroger sur chaque situation à risque et à adopter une attitude « 100% prévention ».

Chez Escota, 80% des salariés ont signé un engagement de refus des comportements à risque. Le déploiement de la politique de prévention a permis de maintenir en 2009 un très faible taux de fréquence d'accidents du travail (7,61).

**Inattention et somnolence : sensibiliser chaque conducteur.** Au-delà de la mobilisation des équipes de VINCI Autoroutes, celle de tous les acteurs de la sécurité routière est indispensable pour combattre les comportements des conducteurs qui mettent en danger les personnels de l'autoroute. Un accident de la route sur deux est dû au manque d'attention, à l'imprudence ou à la fatigue. Le 10 décembre 2009, le décès d'un agent routier de Cofiroute, heurté sur la bande d'arrêt d'urgence par la fourgonnette d'un conducteur qui s'était assoupi, est venu rappeler tragiquement la nécessité d'agir collectivement pour prévenir, sensibiliser mais aussi réprimer de tels comportements. Le président de VINCI Autoroutes a demandé au Premier ministre « de prendre instamment une initiative coordonnée avec l'ensemble des acteurs de la sécurité routière, qui fasse de la lutte contre l'hypovigilance une priorité ».



### Taux de fréquence des accidents du travail

Nombre d'accidents avec arrêt/million d'heures travaillées

2008	10,04
2009	9,89

1  
2

1 - Les quarts d'heure sécurité, organisés dans toutes les entités opérationnelles, incitent chaque collaborateur à revenir sur les comportements à risque et à échanger sur la prévention des accidents du travail.

2 - Tous les collaborateurs de la filière viabilité-sécurité suivent des cursus spécifiques de formation et de qualification/habilitation.

# Un employeur responsable

## Emploi et formation

**Privilégier l'emploi durable.** Au 31 décembre 2009, VINCI Autoroutes employait 7 873 salariés en contrat à durée indéterminée, soit 95 % de l'effectif total. La politique de ressources humaines privilégiant l'emploi durable s'est traduite par une réduction de 63 % du nombre de contrats à durée déterminée entre 2005 et 2009. Le recul de l'emploi précaire est facilité par des accords d'entreprise régissant la gestion des pointes d'activité et permettant de renforcer les effectifs au péage durant les week-ends et les vacances ainsi que les équipes de viabilité durant la période hivernale, en limitant le recours aux CDD.

**Favoriser l'évolution des compétences.** VINCI Autoroutes agit aussi en employeur responsable en matière d'adaptation des compétences à l'évolution de ses métiers. ASF, Cofiroute et Escota ont signé ces dernières années des accords d'entreprise sur la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC). Elles ont identifié dans ce cadre, filière par filière, l'évolution des métiers, les besoins correspondants en effectifs et en compétences à court et moyen terme, puis mis en œuvre des programmes favorisant l'acquisition de nouveaux savoir-faire et la mobilité entre filières de métiers.

Cette démarche concerne en particulier la filière péage, qui évolue en profondeur avec le développement de l'automatisation. Les sociétés de VINCI Autoroutes favorisent l'évolution du métier de receveur vers des fonctions plus polyvalentes, davantage tournées vers la relation clients et la maintenance des équipements. Elles développent dans le même temps les passerelles vers d'autres métiers, en accompagnant les salariés dans leur parcours ; 110 collaborateurs de la filière péage ont ainsi changé de filière de métier en 2009. Ces évolutions s'effectuent dans le respect d'un pacte social fondé sur le principe « ni licenciement, ni mutations forcées ».

**87 % de salariés formés dans l'année.** Dans l'ensemble des filières métier, l'évolution des compétences s'accompagne de très importants efforts de formation. Les dépenses engagées dans ce domaine représentent en moyenne 4 % de la masse salariale des sociétés de VINCI Autoroutes. Près de 200 000 heures de formation ont été dispensées en 2009, et 87 % des salariés de VINCI Autoroutes ont participé à au moins une session dans l'année.

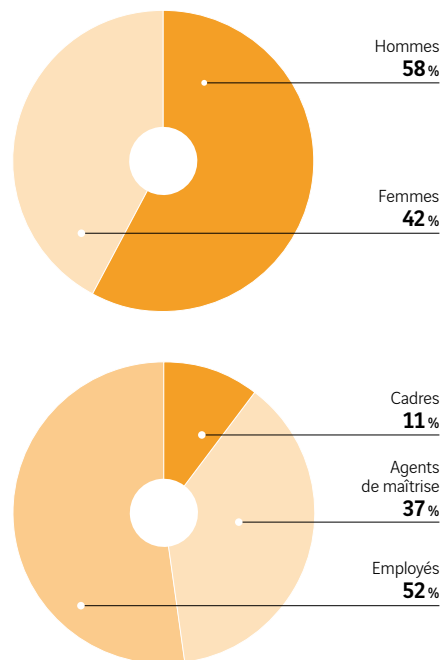
Les formations sont assurées pour l'essentiel par des organismes internes, qui mobilisent plus de 350 formateurs issus des équipes de VINCI Autoroutes et proposent des parcours métier, conçus spécifiquement pour chaque filière. L'intégration des organismes de formation permet de conjuguer enrichissement des compétences pour les collaborateurs, valorisation de l'expérience des formateurs et approfondissement de l'expertise globale de l'entreprise.

# 7 873

salariés en CDI  
au 31 décembre 2009

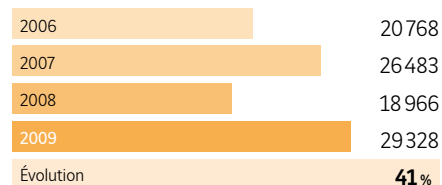
## Répartition des effectifs

Au 31/12/2009 (CDI + CDD) en pourcentage



## Versements au titre de la participation

En milliers d'euros



## Versements au titre de l'intéressement

En milliers d'euros



## Exploiter

### Égalité des chances

Les sociétés de VINCI Autoroutes, comme toutes les sociétés de VINCI, mènent une politique volontariste de management de l'égalité des chances. Ainsi, en application d'un accord signé fin 2008 par le PDG de l'entreprise et l'ensemble des partenaires sociaux, Cofiroute a déployé en 2009 un plan d'actions Égalité des chances, dont le suivi est assuré par une commission placée au sein du comité d'entreprise – commission pouvant être saisie par tout salarié témoin ou victime de discriminations. Ce plan s'est concrétisé notamment par la formation de l'ensemble des recruteurs internes à l'égalité des chances, par la mise en place d'un plan triennal d'embauche et de maintien dans l'emploi des personnes handicapées, et par le doublement du chiffre d'affaires confié dans l'année à des entreprises du secteur protégé. ASF a lancé pour sa part fin 2009 un plan d'actions Seniors, qui fixe un objectif d'emploi (10% minimum de l'effectif CDI global) et formalise un ensemble de mesures de maintien dans l'emploi des seniors (formation, tutorat, aménagement des fins de carrière).

Par ailleurs, ASF et Cofiroute font partie des six entreprises de VINCI auditées en 2009 par AFNOR Certification dans le cadre de la procédure d'attribution du label Diversité. Pour les sociétés de VINCI Autoroutes, l'obtention de ce label est à la fois la reconnaissance d'un engagement et une incitation à approfondir dans la durée leur politique d'égalité des chances.

### Engagement solidaire avec la Fondation VINCI

La Fondation VINCI soutient des projets qui créent du lien social et accompagnent vers l'emploi des personnes qui en sont exclues. La Fondation conjugue mécénat de compétences, à travers le parrainage des salariés du Groupe, et soutien financier, réservé aux dépenses d'investissement des associations et structures d'insertion aidées.

27 projets ont été parrainés en 2009 par des collaborateurs de VINCI Autoroutes et soutenus par la Fondation. Ils ont concerné principalement des structures d'insertion par l'activité économique (maraîchage biologique, chantiers d'insertion, services à la personne, restauration, etc.) et des associations employant des personnes handicapées. Le soutien des parrains prend notamment la forme de conseil pour la gestion des associations, de participation aux conseils d'administration, d'accompagnement des personnes en insertion (rédaction de CV, simulation d'entretiens d'embauche...), ou encore de mise en relation avec des réseaux d'employeurs. Les sociétés de VINCI Autoroutes confient également aux structures d'insertion des prestations en sous-traitance, telles que l'entretien des espaces verts aux abords de l'autoroute, le nettoyage des aires ou l'accueil des clients lors des animations estivales.



①  
②

1 et 2 - Via la Fondation VINCI, les sociétés de VINCI Autoroutes soutiennent des associations d'insertion par l'activité économique, parrainées par leurs salariés. Elles font aussi appel à des structures d'insertion ou dédiées à l'emploi de personnes handicapées pour des prestations de sous-traitance : entretien des espaces verts, nettoyage des aires, travaux de blanchisserie...





Privilégiant l'emploi durable, VINCI Autoroutes comptait 7 873 salariés en contrat à durée indéterminée à fin 2009. VINCI Autoroutes agit aussi en employeur responsable en favorisant l'adaptation des compétences à l'évolution de ses métiers : 87 % des salariés ont participé à au moins une session de formation dans l'année.



### Aire du Loiret : une nouvelle génération d'aires de services

La démarche d'éco-autoroute mise en œuvre sur la nouvelle autoroute A19 s'applique aussi à son aire de services, l'aire du Loiret. Outre le soin apporté à la conception architecturale de ce bâtiment de 1 600 m<sup>2</sup> et à la qualité des services proposés, cette aire multiplie les équipements environnementaux : végétation diversifiée ; 625 m<sup>2</sup> de toiture photovoltaïque produisant plus de 35 000 kWh d'électricité par an ; panneaux solaires pour la production d'eau chaude ; dispositif de récupération des eaux de pluie, utilisées pour les toilettes ; pompe à chaleur air/air et récupérateurs de chaleur au-dessus des cuisines et des douches ; isolation du bâtiment principal par l'extérieur et doubles-vitrages à basse émissivité.

### Partenariat avec la Fondation Nicolas Hulot

Partenaire Biodiversité depuis 2004 de la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme (FNH), ASF a notamment soutenu l'opération « tortue d'Hermann », qui a débouché sur un plan de sauvegarde de cette unique espèce de tortue terrestre française, subsistant dans le Var et en Corse. Ce partenariat a été renouvelé en 2010 pour trois ans, et étendu à l'ensemble des sociétés de VINCI Autoroutes, qui organiseront des opérations conjointes pour relayer auprès de leurs clients les messages de sensibilisation de la Fondation. Elles pourront également s'appuyer sur l'expertise de la FNH en matière de biodiversité, notamment dans leur contribution à la constitution des « trames verte et bleue » identifiées par le Grenelle de l'Environnement.

## Maintenir notre réseau

Outre les grands chantiers de rénovation, VINCI Autoroutes consacre d'importants moyens à la maintenance de ses réseaux. Les investissements de « grosses réparations » ont représenté 89 millions d'euros en 2009. Ces derniers concernent tout d'abord l'entretien des chaussées. 23 grands chantiers de ce type – d'un montant supérieur à 1 million d'euros – ont été réalisés en 2009. La réfection des couches de roulement est l'occasion de mettre en œuvre des solutions à valeur ajoutée environnementale, tels les enrobés réalisés à base de fraisats recyclés et les enrobés minces, qui réduisent les quantités de matériaux mises en œuvre, ou encore les enrobés drainants, qui allient durabilité, réduction des bruits de roulement et limitation des projections d'eau.

Les interventions de maintenance portent aussi sur la rénovation des ouvrages d'art, des ouvrages hydrauliques et des divers équipements de l'infrastructure autoroutière. Ainsi, ASF a entrepris une campagne d'inspection et de renforcement concernant une quarantaine de viaducs remontant pour les premiers aux années 1960, dont les structures en poutres précontraintes souffrent d'un vieillissement prématuré. Les résultats des études engagées par ASF ont été mis à la disposition des services techniques de l'État – qui doivent entreprendre des réparations similaires sur une centaine de viaducs du même type sur le réseau non concédé.

Enfin, plusieurs chantiers ont concerné la réparation des dégâts provoqués par la tempête Klaus en janvier 2009, ainsi que des interventions préventives de renforcement de l'infrastructure – stabilisation des bas-côtés par exemple – dans les zones fortement exposées aux intempéries, notamment en environnement montagneux.

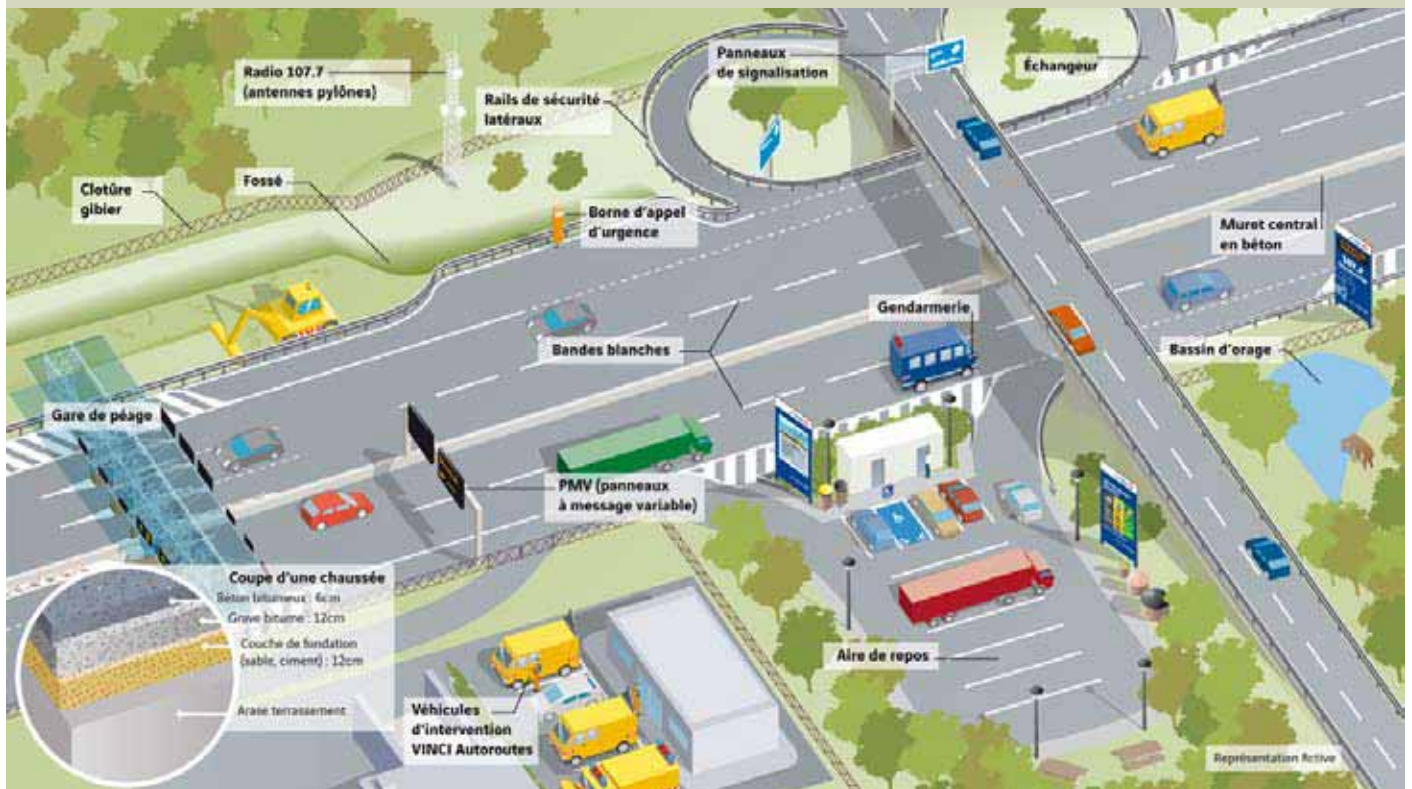
## Maîtriser les impacts environnementaux

**Certification ISO 14001.** Dans son activité d'exploitation comme dans son métier de constructeur, VINCI Autoroutes agit pour limiter l'empreinte environnementale de l'autoroute. Un processus de certification environnementale a été engagé dans un premier temps par Cofiroute. Le périmètre de sa certification ISO 14001, attribuée début 2009 à un premier secteur (Anjou-Atlantique), a été étendu en 2009 aux secteurs Île-de-France-Beauce et Sologne-Val de Loire, ainsi qu'aux opérations de grosses réparations sur le réseau en service. Il devrait couvrir en 2010 l'ensemble de l'activité d'exploitation – déjà certifiée ISO 9001 depuis 2004. Bénéficiant du retour d'expérience de Cofiroute, ASF et Escota ont initié une démarche similaire, en vue d'obtenir la certification ISO 14001 d'une première entité régionale sur chaque réseau, avant généralisation du processus à l'horizon 2012.

**Bilan CO<sub>2</sub>.** VINCI Autoroutes quantifie depuis 2007 ses émissions de gaz à effet de serre. La méthode d'évaluation retenue est celle du Bilan Carbone® de l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise



## Les postes d'émission de CO<sub>2</sub> pris en compte dans le Bilan Carbone®



### Les pistes d'amélioration du bilan CO<sub>2</sub>

- **Consommation énergétique** : réalisation de diagnostics de performance énergétique, projets de rénovation thermique des bâtiments, production d'énergies renouvelables, suivi de la consommation énergétique et sensibilisation des collaborateurs.
- **Entretien de l'infrastructure** : utilisation de procédés réduisant les consommations d'énergies et de matériaux (enrobés tièdes, recyclage des chaussées, enduits à base de liant végétal...); utilisation de déchets inertes ou matériaux recyclés pour réaliser des aménagements.

- **Déplacements** : évolution des comportements, notamment par la formation à l'éco-conduite; réduction des déplacements par la mise en place d'équipements de visioconférence; développement du covoiturage.
- Par ailleurs, afin de réduire les émissions liées à la circulation sur les infrastructures, les sociétés de VINCI Autoroutes ont engagé des actions de sensibilisation de leurs clients à l'éco-conduite.

de l'énergie); le périmètre est celui du réseau de VINCI Autoroutes en service en France, à l'exception du Duplex A86 (construction et exploitation), de l'autoroute A19 (exploitation) et du boulevard périphérique nord de Lyon (exploitation). Ce bilan CO<sub>2</sub> recense trois familles d'émissions :

- \_ les émissions directes (Scope 2) générées par l'activité de VINCI Autoroutes (carburant consommé pour la surveillance et l'entretien du réseau, éclairage, ventilation des tunnels, chauffage des bâtiments, etc.) : 41 840 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> en 2009 ;
- \_ les émissions indirectement liées à l'activité de VINCI Autoroutes (Scope 3 hors trafic clients) : amortissement des constructions, réfection de chaussées, travaux de mise en sécurité (glissières métalliques ou béton), consommations de carburant pour les trajets domicile-travail, déchets d'exploitation, etc. : 420 110 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> ;
- \_ les émissions totales (Scope 3) : 13 283 020 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> en 2009, dont 12 862 920 tonnes générées par la circulation des clients en 2009.

**Biodiversité.** Dans le prolongement des dispositifs mis en œuvre lors de la construction de nouvelles infrastructures, les sociétés de VINCI Autoroutes agissent au quotidien pour préserver la faune et la flore à proximité de l'autoroute. Elles collaborent dans ce but avec les associations de protection de la nature, en finançant notamment des études scientifiques sur le comportement des espèces protégées vivant aux abords des infrastructures. Ainsi, sur l'A51, Escota a mis en place en 2009 des échappatoires conçus pour les sangliers. La mission des sociétés de VINCI Autoroutes est aussi d'entretenir le patrimoine naturel que constituent leurs 18 245 hectares d'espaces verts. Plusieurs dizaines de milliers d'arbres et d'arbustes sont plantés chaque année pour assurer le renouvellement de ce patrimoine – qui totalise par exemple, sur le réseau ASF, 16 millions de végétaux.

### Fluidifier le péage

En application des engagements de sa charte – faire gagner du temps et faciliter le passage de ses clients au péage –, VINCI Autoroutes a poursuivi son programme de modernisation du péage selon deux axes complémentaires.

**Télépéage.** Dans toutes les grandes barrières (pleine voie) du réseau, une voie au minimum est désormais réservée aux abonnés au télépéage. Toutes les gares (en sortie de réseau) sont équipées également de voies de télépéage, qui peuvent être dédiées à cet usage ou combinées avec d'autres voies selon les nécessités de fluidification du trafic.

Le développement du télépéage passe aussi par l'unification des offres et du service après-vente sur l'ensemble des réseaux. Fin 2009, VINCI Autoroutes a déployé pour la première fois sous sa marque une nouvelle offre nationale de télépéage. Proposée dans un premier temps sur Internet ([www.mon-telepeage.fr](http://www.mon-telepeage.fr)) et dans 3 espaces clients tests, elle sera accessible courant 2010 dans tous les points de vente des réseaux ASF, Cofiroute et Escota, qui assureront également le service après-vente pour l'ensemble des clients. Près de 1 000 badges ont été commercialisés en un mois durant la phase expérimentale. Cette offre, articulée en deux formules répondant aux besoins des clients réguliers (Fréquence) et occasionnels (Temps Libre), sera enrichie d'une gamme de services complémentaires et d'une offre dédiée aux entreprises en 2010.

**Automatisation et téléopération.** Les outils et services de téléopération permettent d'accompagner et de compléter l'automatisation des gares de péage tout en assurant à distance une mission d'assistance : les clients utilisant les voies automatiques peuvent à tout moment entrer en contact par interphone avec un téléopérateur afin de résoudre un problème (ticket perdu, badge de télépéage défectueux...) ou d'obtenir simplement un renseignement. 51 gares ont ainsi été équipées en 2009 de bornes tous paiements reliées à des centres de téléopération – 33 sur le réseau ASF, 16 sur le réseau Cofiroute, 2 sur le réseau Escota. La proportion de gares automatisées ou semi-automatisées est passée de 65 % en 2008 à 84 % en 2009. Et sur le réseau Escota, 100% des gares sont automatisées la nuit.

### Accompagner et accueillir nos clients

#### Internet, radio : informer avant et pendant le voyage

Les services d'information de VINCI Autoroutes accompagnent les clients tout au long de leur voyage. Avant le départ, ils peuvent consulter sur Internet le trafic en temps réel et les prévisions de circulation, la météo, et s'informer sur les services disponibles sur les aires le long de leur itinéraire. VINCI Autoroutes incite aussi ses clients à une conduite douce avec l'éco-comparateur en ligne, qui leur permet d'évaluer leur consommation de carburant et leurs émissions de gaz à effet de serre, après avoir saisi les paramètres sur leur véhicule et leur type de conduite.



# 84 %

de gares automatisées ou semi-automatisées en 2009



1  
2

1 - 51 gares supplémentaires ont été équipées en 2009 de bornes tous paiements, reliées à des centres de téléopération.

2 - ASF, Cofiroute et Escota organisent chaque été, sur les aires de leurs réseaux, des animations qui incitent leurs clients à effectuer des pauses sur l'autoroute des vacances. Jeux pour les enfants, sensibilisation des parents à la conduite en sécurité et à l'éco-conduite, stands proposant des produits régionaux, expositions sur la faune et la flore locales... Autant d'animations placées sous le signe de la détente, de la sécurité, de l'environnement et de la valorisation des territoires desservis par l'autoroute.



Durant leur voyage, les clients peuvent écouter sur les 4299 km du réseau VINCI Autoroutes les radios Autoroute FM (réseau Cofiroute) et Radio Trafic FM (réseaux ASF et Escota). Radios les plus écoutées sur l'autoroute, avec une audience cumulée moyenne d'environ 40%, elles contribuent par la qualité de leur information trafic au confort et à la sécurité des clients sur le réseau. Des points d'information trafic sont diffusés toutes les 15 minutes, et à chaque fois que les conditions de circulation l'exigent. La collaboration étroite entre journalistes et équipes d'exploitation, qui partagent les mêmes outils d'information en réseau – et la même culture –, renforce l'intégration des radios dans la « chaîne de la sécurité ». Elle permet d'annoncer à l'antenne, moins de quatre minutes après son signalement, tout événement significatif survenu en n'importe quel point du réseau.

Autoroute FM et Radio Trafic FM accompagnent aussi le voyage de leurs auditeurs avec des programmes musicaux, des flashes d'informations générales, des conseils pratiques axés en particulier sur la sécurité, ainsi que des chroniques invitant notamment à découvrir le patrimoine des territoires desservis par l'autoroute. Le développement des synergies au sein de VINCI Autoroutes permet aux deux radios de partager certains de leurs programmes ; Autoroute FM et Radio Trafic FM disposent également d'une régie publicitaire commune.

### Enrichir l'offre de services sur les aires

Le réseau VINCI Autoroutes compte 171 aires de services. Pour enrichir les offres accessibles à leurs clients, ASF et Escota ont lancé une démarche de renouvellement des installations commerciales sur les aires de leurs réseaux, à l'occasion de l'arrivée à échéance d'une centaine de contrats d'exploitation de stations-service, restaurants et boutiques. De nouvelles enseignes de référence, connues au-delà de l'autoroute, contribueront à optimiser les services proposés. Cofiroute est engagé dans une démarche similaire, en associant les sous-concessionnaires à sa démarche de qualité. VINCI Autoroutes développe aussi sa capacité d'accueil des poids lourds sur les aires de son réseau. 1 822 places supplémentaires ont été mises en service au cours des cinq dernières années dans le cadre des programmes contractuels d'ASF et de Cofiroute. Quatre parkings sécurisés pour poids lourds seront notamment créés d'ici fin 2011 sur les autoroutes A7, A9, A63 et A10.

2010 sera marquée par ailleurs par le lancement d'un vaste programme d'éco-rénovation concernant 400 aires de repos et de services – sur les 452 que comptent les réseaux ASF, Cofiroute et Escota –, dans le cadre des engagements verts de VINCI Autoroutes (lire pages 46 et 47).

### Lancement de la charte d'engagements de services

Large dispositif de communication à l'appui, la charte d'engagements de services de VINCI Autoroutes a été diffusée à partir de juin 2009 sur l'ensemble de ses réseaux, à l'occasion des grandes migrations estivales (voir page 05). C'est à cette occasion que la marque VINCI Autoroutes a fait sa première apparition sur les réseaux ASF, Cofiroute et Escota. Le lancement de la charte a été précédé d'un travail de fond pour améliorer et faire converger les politiques qualité d'ASF, Cofiroute et Escota, pour mettre en œuvre les plans d'actions correspondants dans chaque filière de métier, puis pour élaborer les outils de mesure et indicateurs permettant de vérifier le respect des engagements pris. La charte est ainsi un accélérateur de synergies entre les réseaux de VINCI Autoroutes. Elle est aussi un levier commun d'amélioration de la performance, conduisant l'ensemble des équipes à réinterroger leurs processus et leurs pratiques en plaçant le client au centre de leurs actions.

### L'assistance au péage

Métier à part entière, la téléopération au péage est assurée par des salariés spécialement formés à cette tâche, intervenant depuis des centres ou salles de téléopération dédiés et totalement intégrés dans l'organisation de l'exploitation. Le déploiement d'outils de mesure de la performance contribue à la professionnalisation de ce service. Ainsi, pour les 64 000 appels traités en téléopération par ASF au second semestre 2009, le temps moyen de traitement de l'événement (entre l'appel à l'interphone et le départ du client) s'est élevé à 1,30 minute ; ASF s'est engagée à résoudre 80 % des incidents en gare de péage en moins de 3 minutes.

### Satisfaction globale des clients de VINCI Autoroutes

Selon le baromètre de satisfaction 2008/2009 réalisé par l'institut Iddem pour l'Association des sociétés françaises d'autoroutes, auprès d'un échantillon représentatif de 9 000 conducteurs interrogés sur les aires des réseaux, VINCI Autoroutes obtient en perception spontanée la note moyenne de 7,9/10, proche du « seuil d'excellence » fixé à 8/10. VINCI Autoroutes obtient les meilleures notes en matière de sécurité sur les aires de services (8,5), de qualité du tracé et de passage au péage (8,3). VINCI Autoroutes a mis en œuvre des plans d'actions pour progresser sur les items les moins bien notés tels l'information sur les modalités de dépannage et le sentiment d'insécurité sur les aires de repos.

**7,9/10**  
c'est l'indice de  
satisfaction des clients  
de VINCI Autoroutes



## Exploiter



## Diffuser nos savoir-faire

### Opérer pour le compte des collectivités locales

Les sociétés de VINCI Autoroutes sont fortement ancrées dans les territoires. En relation régulière avec les collectivités, elles ont pour vocation, dans le prolongement de leur métier d'opérateur autoroutier, à être aussi leurs partenaires pour l'entretien de réseaux départementaux et locaux.

**Exploitation et entretien de réseaux.** ASF, via sa filiale Openly, exploite depuis 2006 le boulevard périphérique nord de Lyon, dans le cadre d'une délégation de service public attribuée pour une durée de huit ans par le Grand Lyon. Les missions d'Openly couvrent la sécurité et la gestion du trafic, la collecte des péages, la maintenance des équipements fixes et des matériels d'exploitation ainsi que des opérations de gros entretien et de renouvellement de l'infrastructure.

ASF assure par ailleurs l'entretien, pour le compte du Conseil général de la Corrèze, d'un tronçon de 6 km de la RD9, voie de liaison entre l'A89 et l'autoroute non concédée A20. Une convention du même type a été signée en 2009 avec le Conseil général des Pyrénées-Atlantiques pour l'entretien de la RD1.

Cofiroute s'est vu confier pour sa part, par le Conseil général du Loiret, une mission d'audit des aménagements de sécurité (carrefours, traversées d'agglomération, etc.) concernant les communes de moins de 10 000 habitants du département. Cofiroute exerce également depuis plusieurs années des prestations de viabilité hivernale dans le cadre de contrats permanents assortis d'astreintes pour le compte des agglomérations d'Orléans et de Chambay.

**Missions durant l'hiver 2009-2010.** Ces collaborations de proximité se multiplient lorsqu'il s'agit de faire face aux épisodes neigeux. Durant l'hiver 2009-2010, ASF, Cofiroute et Escota ont mobilisé leurs équipes et leurs moyens techniques au service de nombreuses collectivités. À Toulouse, par exemple, ASF est intervenue à la fois pour déneiger l'aéroport, assurer le salage des axes de transports en commun et pour aider au dégagement de deux hôpitaux. Les sociétés de VINCI Autoroutes ont aussi prêté main-forte aux communes et aux directions régionales des routes en les approvisionnant en sel et en saumure, à partir de leurs propres unités de production et de stockage.

### Des expertises diffusées à l'international

**Allemagne.** Cofiroute est actionnaire, aux côtés de Daimler Financial Services et de Deutsche Telekom, de la société Toll Collect GmbH, qui a déployé et exploite depuis 2005 le système de télépéage autoroutier pour poids lourds de plus de 12 tonnes en service en Allemagne sur l'ensemble du réseau fédéral (12 500 km). Utilisant une technologie satellitaire couplée à des liaisons GSM, via des équipements embarqués à bord des poids lourds (OBU), le système atteint un taux de précision de 99,7% ; le taux de fraude est inférieur à 2%. Les tarifs sont modulés en fonction des rejets polluants des véhicules ; cette politique tarifaire a influencé les investissements des entreprises de transport en générant une forte progression des achats de véhicules faiblement polluants.

Fin 2009, 122 800 entreprises avaient enregistré 89 700 poids lourds auprès de Toll Collect, et 640 900 camions étaient équipés d'OBU. Le montant total des taxes collectées durant l'année pour le compte de l'État allemand a dépassé 4,4 milliards d'euros.

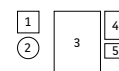


**États-Unis.** À Los Angeles, Cofiroute exploite la 91 Express Lanes, autoroute à péage construite sur le terre-plein central d'une autoroute gratuite, équipée d'un système de modulation tarifaire totalement automatisé et sans barrières. En contrepartie de la mise en place d'un nouveau logiciel pour la collecte du péage et le contrôle de la fraude, Cofiroute a obtenu en 2009 la prolongation pour dix ans de son contrat d'exploitation. Les revenus du péage se sont élevés à 8,2 millions de dollars pour un trafic moyen journalier de 34 000 véhicules.

Dans le Minnesota, Cofiroute a obtenu le renouvellement pour cinq ans du contrat d'exploitation de MnPASS, un système innovant de péage mis en œuvre sur les voies HOT (gratuites pour les véhicules qui pratiquent le covoiturage, à péage pour les autres) des autoroutes urbaines I-394 et W35, à Minneapolis. Le système vise à maximiser le débit dans les voies HOT, grâce à la modulation automatique (toutes les trois minutes) des tarifs de péage, qui varient de 25 cents à 8 dollars en fonction de la densité du trafic.

**Royaume-Uni.** Pour le compte de la société concessionnaire SRC, dont VINCI est actionnaire, Cofiroute exploite deux ponts traversant la Severn entre Bristol et Cardiff, et reliant l'Angleterre au pays de Galles – le plus récent des deux ponts a été construit par VINCI. Les deux ouvrages ont accueilli en moyenne un trafic de 181 000 véhicules par jour en 2009.

Par ailleurs, VINCI Autoroutes met son expertise en matière de systèmes de péage et d'exploitation d'infrastructures routières à la disposition de VINCI dans le cadre des appels d'offres auxquels le Groupe répond à l'international.



1 - Les sociétés de VINCI Autoroutes sont intervenues à de nombreuses reprises au service des collectivités locales durant les épisodes neigeux de l'hiver 2009-2010.

2 - Via sa filiale Openly, ASF exploite le boulevard périphérique nord de Lyon, dans le cadre d'une délégation de service public de huit ans.

3 et 4 - À Los Angeles, Cofiroute exploite la 91 Express Lanes, autoroute à péage construite sur le terre-plein central d'une autoroute gratuite, équipée d'un système de modulation tarifaire totalement automatisé et sans barrières.

5 - En Allemagne, le système de télépéage pour poids lourds Toll Collect, déployé et exploité en groupement par Cofiroute, utilise une technologie satellitaire couplée à des liaisons GSM avec les boîtiers (On Board Unit) embarqués à bord des véhicules.









# Améliorer



# Déployer les meilleurs standards environnementaux

## « Paquet vert autoroutier »

Le 25 janvier 2010, ASF, Cofiroute et Escota ont signé avec l'État des avenants à leurs contrats de concession qui formalisent leurs engagements dans le cadre du « Paquet vert autoroutier ». En contrepartie de l'allongement d'un an de la durée de leurs concessions, les trois sociétés de VINCI Autoroutes vont mettre en œuvre un très important programme de requalification environnementale de leurs réseaux. Elles investiront 750 millions d'euros sur trois ans dans des travaux et équipements concernant la préservation de la ressource en eau et de la biodiversité, la protection des riverains de l'autoroute contre le bruit, l'éco-rénovation des aires de repos et de services, ainsi que la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> notamment via le déploiement du télépéage sans arrêt.

Ces investissements concernent principalement les sections autoroutières les plus anciennes, construites antérieurement à la loi sur l'eau de 1992. Ils permettront de déployer, sur l'ensemble des réseaux de VINCI Autoroutes, les standards environnementaux élevés déjà mis en œuvre sur les sections récentes, dans le cadre de la démarche d'éco-autoroute.

Le « Paquet vert autoroutier » s'ajoute aux programmes d'extension et de rénovation des réseaux en cours dans le cadre des engagements contractuels d'ASF, de Cofiroute et d'Escota. L'ensemble de ces investissements fait de VINCI Autoroutes l'un des principaux contributeurs au plan de relance de l'économie française.

Par le passé, l'allongement des durées de concession a déjà permis de financer de nombreuses sections dites d'aménagement du territoire, à faible trafic. Le « Paquet vert autoroutier », qui a fait l'objet de mesures législatives spécifiques, réactive un mode de financement permettant de moderniser le réseau autoroutier français sans recours aux finances publiques ni augmentation tarifaire.



## « Trames verte et bleue », démarche pilote

ASF a lancé en 2009 dans cinq départements pilotes (Charente-Maritime, Gironde, Hautes-Pyrénées, Hérault et Drôme) un programme d'études concernant la requalification de son réseau en matière de biodiversité. L'objectif, dans le prolongement du Grenelle de l'Environnement, est d'identifier les améliorations à mettre en œuvre pour que l'autoroute contribue à la constitution des « trames verte et bleue », c'est-à-dire à la continuité biologique entre les grands ensembles naturels (trame verte) et entre les milieux aquatiques (trame bleue), afin de permettre notamment la circulation des espèces sauvages. Ce programme est réalisé sous l'égide d'un comité scientifique et technique réunissant une trentaine d'experts ; il associe en binôme une association environnementale et un bureau d'études spécialisé dans chacun des cinq départements. Les diagnostics issus de ces travaux guideront l'élaboration du programme biodiversité mis en œuvre par ASF dans le cadre du « Paquet vert autoroutier ».

# 750

millions d'euros investis au titre du « Paquet vert autoroutier »

①  
②

1 - Dans le cadre des investissements du « Paquet vert autoroutier », VINCI Autoroutes va généraliser la collecte sélective des déchets sur les aires de ses réseaux.

2 - En application des objectifs du Grenelle de l'Environnement, VINCI Autoroutes réalisera des aménagements pour assurer la continuité biologique des espaces naturels.



## Les aménagements du « Paquet vert autoroutier »

### Protection de la ressource en eau



Aménagement ou réaménagement d'ouvrages hydrauliques et de dispositifs de traitement des rejets d'eaux pluviales (bassins, fossés enherbés, sites de confinement, etc.), afin de prévenir les pollutions (notamment d'origine accidentelle) de la ressource en eau, et de préserver les zones de captage, rivières et cours d'eau situés à proximité des réseaux. Programme mis en œuvre sur les sections construites avant l'entrée en vigueur de la loi sur l'eau.

● **ASF** : équipement de 17 sections prioritaires sur l'A9, l'A10, l'A54, l'A61 et l'A62, correspondant à plus de 100 sites.

● **Cofiroute** : traitement de 172 rejets.

● **Escota** : équipement de 36 sites. Pour prévenir les risques d'inondations consécutives aux crues du Var, rehaussement sur plus d'un kilomètre de la digue longeant l'A8.

### Protection des riverains contre le bruit



Traitement, par des travaux d'isolation de façade, de plus de 1 000 logements ou habitations identifiés comme « points noirs bruit » ; réalisation de protections à la source (écrans antibruit ou merlons végétalisés) ; mise en œuvre d'enrobés phoniques pour limiter le bruit autoroutier, notamment dans les traversées urbaines d'Angers, de Nantes, d'Orléans, de Toulouse et de Tours.

### Protection de la biodiversité



● **ASF** : sur la base d'un diagnostic dans cinq départements pilotes (lire ci-contre), identification des points de conflit entre les continuités naturelles et les infrastructures autoroutières, et réalisation des aménagements correctifs nécessaires (passages pour grande ou petite faune, aménagement des ouvrages hydrauliques et des remblais, etc.).

● **Cofiroute** : mise en œuvre de plans de gestion de la biodiversité sur cinq sites d'intérêt écologique spécifique en Beauce, Sologne, vallée de la Loire, Pays nantais et Perche ; rétablissement de la continuité écologique sur une dizaine de sites (réaménagement de talus, reprofilage de mares, retrait de plantes invasives, etc.).

● **Escota** : réalisation de deux diagnostics (recensement et lutte contre les espèces invasives ; transparence et fonctionnalité écologique) sur l'ensemble du réseau. Aménagement de 2 passages pour grande faune sur l'A57 et l'A8, et de 70 échappatoires dans les zones boisées.

### Mise en place du télépéage sans arrêt



Amélioration du confort de passage et de la fluidité, et réduction des consommations de carburant et des émissions de gaz à effet de serre, grâce à la création de voies dédiées au télépéage sans arrêt (30 km/h) pour les véhicules légers et les poids lourds.

● **ASF** : création de 114 couloirs de télépéage sans arrêt sur 27 barrières (pleine voie) du réseau.

● **Cofiroute** : équipement de 14 voies sur trois barrières de l'A10 (Saint-Arnoult, Tours-Nord et Tours-Sud).

● **Escota** : équipement de 44 voies sur les cinq barrières de l'A8 entre Aix-en-Provence et la frontière italienne, et de 8 voies sur la barrière de Pont-de-l'Étoile sur l'A52.

### Parkings de covoiturage



Réalisation, en propre ou en partenariat avec les collectivités locales, d'une dizaine de plates-formes de covoiturage, représentant plus de 700 places de stationnement à proximité des agglomérations desservies par l'autoroute, notamment à Poitiers-Sud, Poitiers-Nord et Allainville sur l'A10 ; à Ablis sur l'A11 ; au Mans (nœud autoroutier A11-A28-A81) ; à Manosque et Peyruis (A51, Alpes-de-Haute-Provence) aux Adrets de l'Estérel (A8, Var) ainsi que le long de l'A7.

### Écorénovation des aires



Réaménagement et requalification environnementale d'ici fin 2012 de près de 400 aires de repos et de services : aménagements paysagers, harmonisation des flux de véhicules et des circulations piétonnes ; installation de sanitaires automatiques ; limitation de l'impact des rejets (stations d'épuration avec filtration par roseaux) ; gestion des déchets (généralisation de la collecte sélective).

● **ASF** : requalification et harmonisation des aménagements sur 274 aires de repos et de services.

● **Cofiroute** : requalification et harmonisation des aménagements sur l'ensemble des 72 aires de repos.

● **Escota** : requalification et harmonisation des aménagements sur l'ensemble des 41 aires de repos et de services.



## Améliorer



## Accroître la sécurité

### Équipement et inspection des réseaux

En parallèle aux grands programmes de rénovation et d'entretien de leurs infrastructures, ASF, Cofiroute et Escota améliorent en permanence la sécurité de leurs réseaux en déployant des aménagements et équipements complémentaires : marquage au sol sonore contribuant à lutter contre les accidents liés à l'hypovigilance ; panneaux à messages variables supplémentaires installés en entrée de réseau ou au-dessus des voies, pour mieux informer les automobilistes sur les conditions de trafic et de sécurité ; séparateurs de flux bidirectionnels déployés sur les échangeurs afin de prévenir les contresens – un dispositif de détection des véhicules à contresens à partir des stations de comptage situées sur le tracé est également en cours d'expérimentation.

Le programme d'inspections de sécurité routière des itinéraires (ISRI), mis en place sur l'ensemble des réseaux en coordination avec la Direction des infrastructures de transport, permet d'identifier, au cours de visites systématiques, tous les éléments de l'infrastructure autoroutière susceptibles de perturber le comportement des automobilistes et de nuire à leur sécurité : mauvaise visibilité de la signalisation, équipements routiers endommagés, obstacles sur les accotements, etc.

L'optimisation des équipements vise aussi à améliorer la sécurité des personnels. Ainsi, la plupart des îlots des gares de péage sont équipés de cheminements piétonniers avec garde-corps et portillons (ou d'accès souterrains), afin de sécuriser les déplacements lors de la traversée des voies. Par ailleurs, pour limiter l'exposition des agents au risque routier lors des interventions sur les voies, un nouveau dispositif de signalisation des travaux (préséquentage) a été déployé sur le réseau ASF : l'implantation « à demeure » de panneaux sur l'accotement et sur le terre-plein central, pivotants et activés (à distance sur le terre-plein central) lorsque c'est nécessaire, réduit sensiblement le nombre de traversées de voies et le temps passé sur la bande d'arrêt d'urgence.

### Expérimentation de la bande d'arrêt d'urgence continue

Avec l'appui de la Délégation à la sécurité et à la circulation routières (DSCR), VINCI Autoroutes a lancé la première expérimentation en France du marquage continu de la bande d'arrêt d'urgence (BAU), déjà pratiqué dans plusieurs pays européens, dont l'Allemagne. L'objectif est de réduire les cas de franchissement et de mieux assurer la sécurité des agents routiers intervenant sur le réseau, ainsi que celle des clients en panne. Déployée dans un seul sens de circulation, pour disposer de points de comparaison avec la configuration discontinue, la BAU continue, assortie d'un dispositif de radars et systèmes laser recueillant les données sur les franchissements, a été mise en œuvre en 2009 sur deux sections de l'A10 et sur tout le tracé de l'A19.

### Régulation du trafic

ASF expérimente depuis 2004 un dispositif de régulation dynamique de la vitesse, afin d'optimiser l'écoulement du trafic en période de forte affluence. En fonctionnement en 2009 sur 250 km de l'A7 et 85 km de l'A9, le système engendre une diminution de 20 à 30% du nombre d'accidents, et un gain de temps de l'ordre de 20% en phase de congestion. ASF expérimente également sur plusieurs sections

L'autoroute  
**5 fois**  
plus sûre que les autres  
réseaux routiers

### Concertation et mobilité durable

Dans le prolongement du débat public sur la politique des transports dans la vallée du Rhône et l'arc languedocien, ASF a lancé le programme « A7/A9 Mobilité durable », qui vise à améliorer la sécurité, la fluidité et le bilan environnemental de cet axe autoroutier parmi les plus fréquentés d'Europe. Inspiré par le Grenelle de l'Environnement, un processus de consultation élargie a été déployé par ASF. Il s'est concrétisé en 2009 par l'organisation d'un premier comité de suivi et par la mise en œuvre des premières mesures du programme, tel le déploiement de panneaux à messages variables en amont des échangeurs d'accès au réseau. Une étude sur le covoiturage a aussi été lancée en vue de déployer des sites expérimentaux sur l'axe A7, en partenariat avec les collectivités locales.



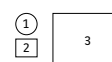
périurbaines de l'A7 et de l'A54, en collaboration avec les services de l'État, une mesure d'interdiction de dépassement pour les poids lourds répondant aux mêmes objectifs de sécurité et de fluidité.

Par ailleurs, sur proposition d'Escota, une décision préfectorale a limité à 110 km/h la vitesse sur autoroute dans le département des Alpes-Maritimes. Cette mesure, qui a pris effet le 15 juillet 2009, a permis de fluidifier le trafic aux abords de l'agglomération niçoise et de réduire de plus de 65 % le nombre d'accidents corporels.

## Optimiser le péage

Parmi les principaux investissements de VINCI Autoroutes dans le cadre du « Paquet vert autoroutier », le télépéage à 30 km/h – qui contribue à fluidifier le trafic et à réduire les consommations de carburant et les émissions de gaz à effet de serre – est expérimenté depuis janvier 2010 sur une barrière pleine voie du réseau ASF (Saint-Martin-de-Crau, Bouches-du-Rhône), sur l'A54. Le dispositif, accessible à la fois aux véhicules légers et aux poids lourds, effectue la reconnaissance du badge de télépéage et l'enregistrement de la transaction en moins de deux secondes, sans que l'arrêt soit nécessaire.

Escota a testé par ailleurs sur l'A8, au péage d'Antibes, un système de péage « flux libre », sans arrêt ni ralentissement. Un portique enjambant les voies de circulation est équipé de détecteurs permettant de repérer le passage des véhicules, de déterminer s'ils sont équipés d'un badge de télépéage et d'identifier leur immatriculation, puis de reconnaître la classe à laquelle ils appartiennent pour leur appliquer le tarif adéquat.



1 - Sur tout le tracé de l'A19 et sur deux sections de l'A10, VINCI Autoroutes expérimente le marquage continu de la bande d'arrêt d'urgence, afin de réduire les cas de franchissement.

2 - Dans les Alpes-Maritimes, la limitation de la vitesse à 110 km/h fluidifie le trafic aux abords de l'agglomération niçoise et améliore la sécurité.

3 - Expérimenté depuis le début 2010 sur l'A54 (barrière de Saint-Martin-de-Crau), le télépéage sans arrêt (à 30 km/h) sera déployé dans le cadre du « Paquet vert autoroutier » sur 36 barrières à forte fréquentation des réseaux ASF, Cofiroute et Escota.





### Télépéage poids lourds et interopérabilité européenne

ASF et Acesa, concessionnaire de 540 km d'auto-  
routes dans le nord-est de l'Espagne, ont lancé en  
2009 la première expérimentation en grandeur  
réelle de télépéage transfrontalier pour poids lourds,  
assurant l'interopérabilité entre les systèmes de deux  
réseaux de pays différents. 800 utilisateurs testeurs  
(400 clients d'ASF et 400 clients d'Acesa) ont pu ainsi  
circuler sur l'axe Toulouse-Montpellier-Barcelone  
en utilisant un seul badge de télépéage. L'expé-  
rimentation fera l'objet d'une évaluation au printemps 2010,  
avant son extension progressive aux deux réseaux,  
pour les poids lourds puis pour les véhicules légers.  
ASF avait déjà signé en 2007, avec l'opérateur espa-  
gnol Bidegi, le premier accord européen de télépéage  
transfrontalier pour véhicules légers : les badges  
espagnols (VIA T) sont acceptés en France sur  
les autoroutes A63 (Côte basque) et A64 (Pyrénéenne),  
et les badges français (Liber-t Océan) sur l'autoroute  
espagnole A8 en direction de Saint-Sébastien.  
En application des objectifs fixés par l'Union euro-  
péenne, tous les États-membres devront avoir réalisé  
l'interopérabilité de leurs systèmes de télépéage  
autoroutier avant fin 2012 pour les poids lourds,  
et fin 2014 pour l'ensemble des véhicules circulant sur  
leurs réseaux.

L'objectif de l'expérimentation « flux libre » est d'évaluer la fiabilité technique de ce type d'équipement, en particulier sur deux points :

- \_ la classification des véhicules, sachant que le dispositif français est plus complexe que celui des autres pays européens où existent des télépéages « flux libre » ;
- \_ la capacité, pour les véhicules non équipés de badges, à disposer de données fiables et suffisantes pour permettre un paiement a posteriori.

Pour déployer des dispositifs innovants de télépéage en France, VINCI Autoroutes s'appuie également sur l'expertise développée par Cofiroute aux États-Unis, dans le domaine du télépéage « flux libre », et en Allemagne, dans celui du péage satellitaire.

## Développer le service autoroutier

2009 était l'année du lancement de la charte d'engagements de services commune aux réseaux ASF, Cofiroute et Escota. 2010 marquera une nouvelle étape dans cette démarche coordonnée, avec le déploiement de nouveaux services sous la marque VINCI Autoroutes, principalement dans trois domaines.

**Télépéage.** Le déploiement d'une offre et d'un service après-vente unifiés sur l'ensemble des réseaux s'accompagnera de l'enrichissement des services associés au badge VINCI Autoroutes. Celui-ci pourra notamment permettre, sur le même principe qu'une carte premium, de bénéficier d'avantages clients et d'offres promotionnelles développées en partenariat avec les enseignes présentes sur le réseau VINCI Autoroutes.

**Aires.** La mise en œuvre des travaux d'éco-rénovation inscrits dans les engagements verts de VINCI Autoroutes ira de pair avec une démarche d'harmonisation visant à aligner sur les meilleurs standards de qualité et de service l'ensemble des aires des réseaux ASF, Cofiroute et Escota. L'accessibilité des personnes à mobilité réduite sera systématiquement prise en compte. Des services spécifiques seront développés à destination de la clientèle des poids lourds (stationnement sécurisé, espaces restauration et sanitaires dédiés, accès Internet...).

**Information.** Autoroute FM et Radio Trafic FM accentueront leur positionnement de radios de service autoroutier afin d'accompagner en continu les clients de VINCI Autoroutes tout au long des réseaux. Dans le même temps, VINCI Autoroutes enrichira les services d'information routière accessibles aux clients sur son nouveau site Internet – en ligne à partir du 2<sup>e</sup> trimestre 2010 – ainsi que sur les terminaux mobiles. La fonction de géolocalisation intégrée désormais dans les téléphones mobiles et les smartphones ouvre en effet la voie au développement de nouveaux services d'information trafic en temps réel et personnalisés. Alimentée à la fois par les données issues des sociétés d'autoroutes et par la communauté des automobilistes via leurs terminaux, l'information diffusée gagnera en précision et en rapidité.




Badge Télépéage  
VINCI Autoroutes.  
La fin du mystère  
du ticket perdu.

[vinci-autoroutes.com](http://vinci-autoroutes.com)




2010 marquera une nouvelle étape dans le déploiement de la politique de services de VINCI Autoroutes, afin de mieux informer, mieux accompagner et mieux accueillir ses clients sur les 4 300 km et les 450 aires de ses réseaux.







# Reporting environnemental et social



## Indicateurs environnementaux

Le reporting développement durable couvre l'ensemble des activités des sociétés concessionnaires d'autoroutes ASF, Cofiroute et Escota. Il est élaboré à partir de mesures effectuées par une centaine de collaborateurs qui réalisent la collecte, le traitement et la consolidation des comptes. Les commissaires aux comptes ont audité le système de reporting 2009 d'ASF, Cofiroute et Escota dans le cadre de la vérification et l'application de collecte des informations environnementales de VINCI. La méthodologie suivie pour l'élaboration des indicateurs environnementaux est décrite dans la partie « Note méthodologique » du rapport annuel 2009 de VINCI en pages 139 et 140. L'avis d'assurance modérée des commissaires aux comptes sur les indicateurs environnementaux de VINCI Autoroutes signalés par le symbole « V » est téléchargeable sur [www.vinci.com](http://www.vinci.com).

	Unité	2008	2009
<b>EAU/CONSOMMATION ET PROTECTION DE LA RESSOURCE</b>			
Consommation d'eau achetée <sup>1V</sup>	m <sup>3</sup>	1 014 059	939 281
Nombre de bassins de collecte des eaux de ruissellement <sup>2</sup>	nb	3 202	3 329
Linéaire d'autoroutes sur lequel la ressource en eau est protégée <sup>2</sup>	km	2 883	3 108
<b>ÉNERGIE/ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE</b>			
Consommation d'électricité <sup>1V</sup>	MWh	129 385	133 129
Consommation de gas-oil <sup>1V</sup>	litre	8 944 751	9 041 689
Consommation de fuel <sup>1V</sup>	litre	1 633 158	1 743 254
Consommation d'essence <sup>V</sup>	litre	110 183	111 163
<b>BIODIVERSITÉ</b>			
Nombre de passages pour animaux sauvages (petite et grande faunes) <sup>2</sup>	nb	529	645
Nombre de km de clôtures <sup>2</sup>	km	8 406	8 615
Surfaces d'espaces verts	ha	17 294	18 245
<b>DÉCHETS</b>			
Déchets de type ordures ménagères liés à l'exploitation de l'autoroute <sup>1V</sup>	tonne	8 399	7 843
Huiles usagées <sup>V</sup>	tonne	33,50	35,32
<b>FORMATIONS À L'ENVIRONNEMENT</b>			
Nombre d'heures de formation	heure	1 120	2 907

1. y compris l'exploitation d'Openly (boulevard périphérique nord de Lyon) - 2. y compris Autoroute A19 - V. indicateurs examinés en 2009

### Commentaires

L'année 2009 a été marquée par la mise en service de l'autoroute A19 qui ajoute un linéaire de 101 km d'autoroute avec une densité importante d'ouvrages et d'équipements nécessaires à la protection de l'environnement (bassins, clôtures, passages pour animaux sauvages). L'augmentation significative des indicateurs correspondants en est l'illustration.

**Eau.** 70% du linéaire de VINCI Autoroutes est équipé d'un dispositif de protection de la ressource en eau.

**Déchets.** L'ensemble des déchets des sociétés de VINCI Autoroutes sont triés et dirigés vers des filières externes de valorisation. Les déchets dangereux tels que les huiles usagées font l'objet d'une traçabilité particulièrement rigoureuse. L'indicateur relatif à ces dernières traduit ce suivi. Cependant l'évolution de la quantité récupérée n'est pas significative du fait de la périodicité variable des enlèvements.

**Formations à l'environnement.** Les sociétés de VINCI Autoroutes ont développé les formations à l'environnement, qui ont porté principalement sur la gestion de l'eau et le reporting environnemental (Escota), la gestion des déchets, la biodiversité et l'ISO 14001 (Cofiroute), la gestion des déchets et le développement durable (ASF).

## Indicateurs sociaux

	2008	2009
<b>EFFECTIFS</b>		
Effectif Total CDI + CDD *	8 585	8 265
Hommes	4 912	4 775
Femmes	3 673	3 490
Nombre de personnes handicapées	359	378
Effectif CDI	8 054	7 873
Hommes	4 686	4 605
Femmes	3 368	3 268
Effectif CDD	531	392
Hommes	226	170
Femmes	305	222
<b>FORMATION</b>		
Nombre d'heures de formation	213 309	199 665
Nombre d'heures de formation à la sécurité	68 512	58 391
<b>SÉCURITÉ</b>		
Taux de fréquence des accidents de travail (nombre d'accidents avec arrêt/million d'heures travaillées)	10,4	9,89
Taux de gravité des accidents de travail (nombre de jours perdus/millier d'heures travaillées)	0,4	0,56
Nombre d'unités opérationnelles à zéro accident	15 sur 51	11 sur 52

\* Effectif physique au 31/12 - CDI hors CATS, préavis payés non exécutés, CET fin de carrière - CDD y compris remplacement



## **Les sociétés de VINCI Autoroutes**

### **ASF**

9, place de l'Europe  
92851 Rueil-Malmaison Cedex  
Tél. : 01 72 71 90 00  
[www.asf.fr](http://www.asf.fr)

### **COFIROUTE**

6/10, rue Troyon  
92316 Sèvres Cedex  
Tél. : 01 41 14 70 00  
[www.cofiroute.fr](http://www.cofiroute.fr)

### **ESCOTA**

432, avenue de Cannes  
06211 Mandelieu Cedex  
Tél. : 04 93 48 50 00  
[www.escota.com](http://www.escota.com)

### **ARCOUR**

1, cours Ferdinand-de-Lesseps  
92851 Rueil-Malmaison Cedex  
Tél. : 01 14 14 71 34

LES VRAIES  
RÉUSSITES  
SONT CELLES  
QUE L'ON  
PARTAGE

